

ETUDE

– Syndicat national des Scènes publiques

Enquête sur les scènes
publiques permanentes
membres du **SNSP**

Janvier 2016



Syndicat National des
Scènes Publiques

Sommaire

PRÉAMBULE	4
Préface	5
Introduction	6
ANALYSE	8
1/ Carte d'identité des scènes	9
L'ancienneté des scènes publiques permanentes (hors institution)	9
Le statut juridique	10
La géographie des activités de programmation	11
Le nombre de salles exploitées	12
Les grands indicateurs de la fréquentation	13
Les différentes échelles d'intervention	14
Les modalités de contractualisation par les partenaires publics	15
Les scènes conventionnées par l'État	16
2/ L'activité développée	17
La diffusion de spectacles professionnels	17
Détail des spectacles par typologie de publics	18
La programmation spectacle vivant	19
L'activité cinéma	21
Les spectateurs par domaines artistiques	22
Origine géographique des artistes et compagnies programmés	22
Les spectacles amateurs	23
Les compagnonnages artistiques	23
L'action culturelle et les activités périphériques	25
Festivals et temps forts	27
3/ L'emploi	32
Les emplois permanents	32
L'emploi intermittent	35
Indicateurs sur le versement des droits d'auteurs	36
4/ Les indicateurs financiers	37
La fiscalisation	37
Principaux ratios budgétaires	38
Le prix moyen du billet	40
Les abonnements	41
État des recettes propres	41
Répartition des subventions publiques	42
5/ Les évolutions à l'œuvre et les enjeux	45
6/ Conclusion	48
ANNEXES	50
1/ Liste des scènes participant à l'enquête	51
2/ Questionnaire	53

PRÉAMBULE /

Préface

Le temps de la mesure...

Après 20 années d'existence, notre syndicat se penche aujourd'hui sur la connaissance plus fine du vaste réseau qu'il représente.

En effet, curieusement, aucune étude globale n'existait à ce jour sur les scènes permanentes (hors institution), alors même que l'on pouvait subodorer l'importance de ce réseau, ne serait-ce qu'au travers des listings des centres de ressources, des mailings des compagnies, voire plus directement des fichiers commerciaux : plus de 2.000 structures repérées, ce n'est pas rien.

Certes, bon nombre d'études de qualité existent, mais toujours partielles ou parcellaires et les statistiques du Ministère de la Culture et de la Communication ne concernent quasiment que les structures labélisées et compagnies ou ensembles aidés : nécessaire mais pas suffisant.

L'importance d'une observation régulière et agrégée de la création et diffusion vient à peine d'être reconnue avec un article qui lui est consacré au sein de la future loi Création Architecture et Patrimoine (LCAP) : il était temps...

Face à ce vide incompréhensible, notre syndicat a donc décidé fin 2014 de passer commande d'un premier état des lieux global de ce réseau sur l'ensemble du territoire, y compris ultra-marin, autour de cinq questions majeures -identité des scènes, activités développées, emploi artistique et culturel, informations financières, évolutions et enjeux- à partir de ses propres structures adhérentes – *hors festivals* – très représentatives de la diversité des esthétiques, missions et formats de travail : du plus petit au plus grand en quelque sorte.

Ce travail a été construit avec nos adhérents pour un questionnaire le plus utile et pragmatique possible : le retour se situe à hauteur de 50%, soit 104 scènes, ce qui constitue un échantillon d'analyse satisfaisant.

À partir de ce socle, nous pouvons maintenant projeter les médianes obtenues sur l'ensemble des scènes de notre réseau, même si certains biais de l'étude incitent à la prudence.

Les résultats sont éloquentes et, pour n'en citer que trois : près de 125.000 représentations de spectacles pour plus de 20 millions de spectateurs chaque année; 20.000 emplois permanents, droits privé et public confondus. Par ailleurs, les idées reçues sur la diffusion des disciplines artistiques seront sans doute un point d'observation majeur; celles autour de la place accordée à la création également.

Mais à vous d'analyser maintenant toutes les données recueillies : elles sont nombreuses et raisonnablement fiables. Elles constituent pour nous un point de départ.

Nous appelons maintenant les pouvoirs publics à s'emparer de ces données et surtout à les parfaire par la mise en place d'un véritable observatoire, avec des chiffrages incontestables et un diagnostic partagé – élus, professionnels, décideurs, opérateurs culturels – pour envisager toutes les mutations nécessaires, notamment à l'endroit des « nouveaux territoires » en construction.

C'est ainsi que des politiques culturelles ambitieuses et novatrices pourront se construire durablement grâce à ce formidable maillage territorial que constitue l'ensemble de nos scènes publiques.

Michel Lefeuvre, Président

Syndicat National des Scènes Publiques

Chambre professionnelle des scènes publiques permanentes et festivières

Introduction

Dans la perspective de mieux connaître l'activité des scènes permanentes qui le composent, le SNSP (Syndicat National des Scènes Publiques) a lancé une démarche d'étude dans le courant de l'année 2015.

À l'occasion des 20 ans du syndicat, il s'agissait de conduire une étude approfondie qui permettrait de révéler des indicateurs d'activité d'un nombre significatif d'adhérents.

Fondée sur une méthodologie d'enquête par questionnaire, celui-ci a été mis au point durant le printemps de l'année 2015 et a fait l'objet de nombreux amendements suite aux échanges constructifs avec le Bureau du Syndicat (cf. questionnaire figurant en annexe). Ce questionnaire a été adressé dans le courant du mois de mai et le recueil des données a été réalisé jusqu'au mois d'octobre 2015. D'octobre à décembre ont eu lieu les traitements et l'analyse des questionnaires. Dans le courant du mois d'octobre, nous avons eu l'occasion de solliciter des précisions auprès de certains théâtres afin de pouvoir disposer d'informations les plus précises possibles.

Le questionnaire est construit autour de cinq principaux items de questionnement :

- › Les informations générales sur l'identité de la scène permanente
- › Les activités développées
- › L'emploi artistique et culturel
- › Les informations financières
- › Les évolutions à l'œuvre et les enjeux

L'année de référence prise pour le recueil des données est l'année 2014.

Cent quatre scènes permanentes ont répondu au questionnaire (cf. liste des scènes permanentes ayant participé à l'enquête en annexe du rapport). Les scènes permanentes adhérentes au SNSP sont des structures financées essentiellement par les collectivités locales, hors label de l'État. Aucune scène nationale, CDN (Centre dramatique national) ou CCN (Centre chorégraphique national) ne participent donc à cette enquête.

Les scènes de l'échantillon sont réparties sur l'ensemble du territoire français avec deux occurrences ultra-marines (La Réunion). La répartition géographique des questionnaires est inégale en fonction des régions et dépend de l'intensité de la présence du SNSP : c'est ainsi que pour l'ancienne Région Languedoc-Roussillon nous n'avons reçu aucune réponse du fait d'un faible niveau d'adhésion au syndicat dans cette région. À contrario, nous disposons d'un échantillon important de scènes publiques permanentes en Ile de France (32 scènes).

Aucune scène nationale ou CDN, CCD ne participe à cette enquête. L'étude porte donc sur les théâtres hors institution. En revanche, un certain nombre d'entre-eux disposent d'un conventionnement avec l'État.

Par ailleurs, il convient de noter que l'échantillon issu de la population des adhérents d'un syndicat peut introduire un certain biais dans la représentativité des scènes permanentes. En effet, l'adhésion à une organisation syndicale est plus communément répandue dans des structures établies et plus anciennes mettant en place un projet plus rayonnant. On peut donc légitimement poser comme hypothèse que les organisations les plus jeunes ou les plus modestes en termes d'activité sont sous représentées dans notre échantillon. Néanmoins, nous mesurons une grande variété de profils qui vont de scènes à l'activité modeste jusqu'à des établissements dont l'activité est intense avec près de 200 représentations annuelles.

L'échantillon présenté par les 104 scènes était très varié tant d'un point de vue de la localisation des scènes (milieu rural ou milieu urbain), des statuts juridiques (statut privé, statut public), de l'envergure de l'activité et des spécificités. Il convient à cet égard d'indiquer que nous avons plusieurs structures de programmations qui présentaient des particularités notamment pour certaines en étant des structures de programmation hors les murs proposant en circulation sur des territoires élargis une offre artistique susceptible d'être accueillie par des scènes, des collectivités : c'est ainsi le cas de Côté

cour en Franche-Comté ou d'Yonne en Scène. Malgré cette originalité de l'activité, nous avons fait le choix de les intégrer dans cet échantillon : il s'agit en effet d'opérateurs importants dans la diffusion des œuvres du spectacle vivant sur leur territoire.

Régions	Nombre de participants à l'étude
Alsace, Lorraine, Champagne-Ardennes	14
Aquitaine, Poitou-Charente, Limousin	11
Bourgogne, Franche Comté	2
Bretagne	6
Centre Val de Loire	2
Normandie	4
Ile de France	32
La Réunion	2
Midi-Pyrénées	3
Nord-Pas-de-Calais- Picardie	4
Pays-de-la Loire	6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8
Rhône Alpes- Auvergne	10
TOTAL	104

Du fait du souhait du SNSP de disposer d'un état des lieux le plus précis possible, le questionnaire distribué était relativement long. Il nécessitait un temps conséquent de travail pour le recueil des données sollicitées et supposait le plus souvent de recourir à différents services de la structure interrogée. Aussi, avons-nous observé sur certains questionnaires que le même soin n'était pas apporté pour répondre aux différentes sections. Nous avons pu récupérer certaines données incomplètes suite à des relances mais compte-tenu des difficultés de mobilisation des interlocuteurs à une période de pleine activité, nous avons opté pour le fait d'exclure le questionnaire sur une partie des traitements quand les réponses n'étaient pas exploitables.

Nous avons ainsi fait le choix de conserver l'ensemble des questionnaires et d'indiquer à chaque fois la base de l'échantillon exploitable au regard de la question.

Enfin, il convient de signaler que nous avons pu mettre en perspective les données de l'étude avec un certain nombre de travaux antérieurs :

- État des lieux des scènes publiques, enquête conduite par le SNSP, 2007
- Lieux de diffusion pluridisciplinaires du spectacle vivant en Ile de France, Arcadi/Opale, 2010 (périmètre d'étude s'étendant au delà des seuls adhérents franciliens au SNSP)
- Approche de l'économie des théâtres de ville franciliens, SNSP/Arcadi/Opale décembre 2015 (étude portant sur les adhérents franciliens du SNSP)

Au fil de l'étude, nous avons intégré des éléments de comparaison avec les informations issues de ces études nous permettant soit de mesurer des évolutions quant à l'échantillon national soit de pouvoir comparer la situation des scènes au plan national avec celles d'une région : l'Ile de France.

Nous souhaitons remercier pour ce travail l'implication importante et les échanges nombreux avec les membres de l'équipe permanente du SNSP (Marianne Charpy, Bénédicte Polack) et l'assistance et le travail efficace de Marie Richard pour la mise en forme des résultats.

Les échanges avec le Bureau ont été nourris et fructueux pour la compréhension des données et les stratégies de présentation.

Merci enfin aux 104 théâtres qui ont accepté de consacrer du temps pour fournir l'ensemble des informations demandées. Afin de pouvoir disposer d'un paysage complet, les questions étaient nombreuses et l'investissement en temps pour chaque structure a été significatif pour réaliser ce travail.



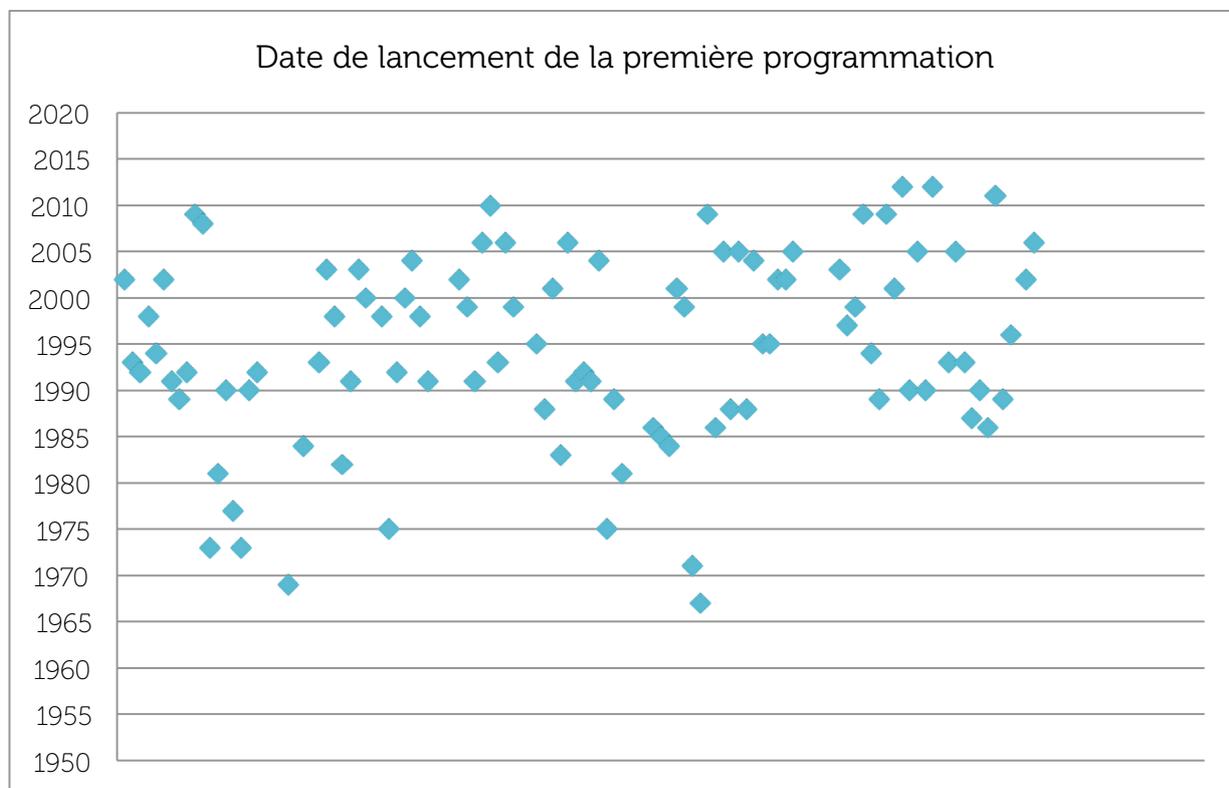
ANALYSE
/

1/

Carte d'identité des scènes

L'ancienneté des scènes publiques permanentes (hors institution)

L'âge moyen des théâtres de notre échantillon est de 21 ans avec une date de fondation moyenne établie en 1994.



Base exploitable de réponses : 97. Chaque point illustre la date de création d'un théâtre figurant dans l'échantillon.

Cette illustration met en évidence la période de création des programmations. On assiste à une première vague de structuration d'une offre de spectacle vivant qui débute durant la seconde moitié des années 60 et se déploie durant les années 70. Elle concerne essentiellement des théâtres de la région parisienne :

- Théâtre Firmin Gémier/ La Piscine à Châtenay-Malabry en 1967
- Théâtre Gérard Philippe Champigny-sur-Marne en 1969
- Théâtres Paul Éluard de Choisy-le-Roy et André Malraux de Rueil Malmaison en 1973
- Espace Jean Legendre de Compiègne et théâtre du Vésinet en 1975
- Espace Jean Arp de Clamart en 1977

En province, la Maison des arts et de loisirs de Laon fait exception dans notre échantillon avec une création en 1971.

Les premières lois de décentralisation marquent le début d'une nouvelle ère avec une progression importante des fondations. Les deux tiers des établissements sont créés entre les années 80 (20 créations) et surtout 90 (35 créations soit 36 % de l'échantillon).

- Années 1960 : 2 créations
- Années 1970 : 6 créations
- Années 1980 : 20 créations
- Années 90 : 35 créations
- Années 2000 : 30 créations
- Années 2010 : 4 créations

Si le nombre de créations reste important dans les années 2000 (30 créations), on constate une décline à compter des années 2010. Probablement, faut-il y voir un niveau d'équipement qui commence à devenir satisfaisant sur les territoires mais aussi les effets du reflux des dépenses publiques et la plus grande prudence des collectivités à s'engager dans la création de nouvelles scènes pour lesquelles il faudra réserver un budget d'investissement mais également un budget de fonctionnement. Enfin, il convient de souligner un biais possible de l'enquête du fait que l'adhésion à un syndicat sollicite le plus souvent un recul suffisant et une maturité professionnelle que toutes les scènes n'ont probablement pas encore atteinte. Aussi, nous pouvons formuler l'hypothèse que la catégorie des établissements créés dans les années 2010 est-elle sous-représentée au sein des adhérents du SNSP.

Le statut juridique

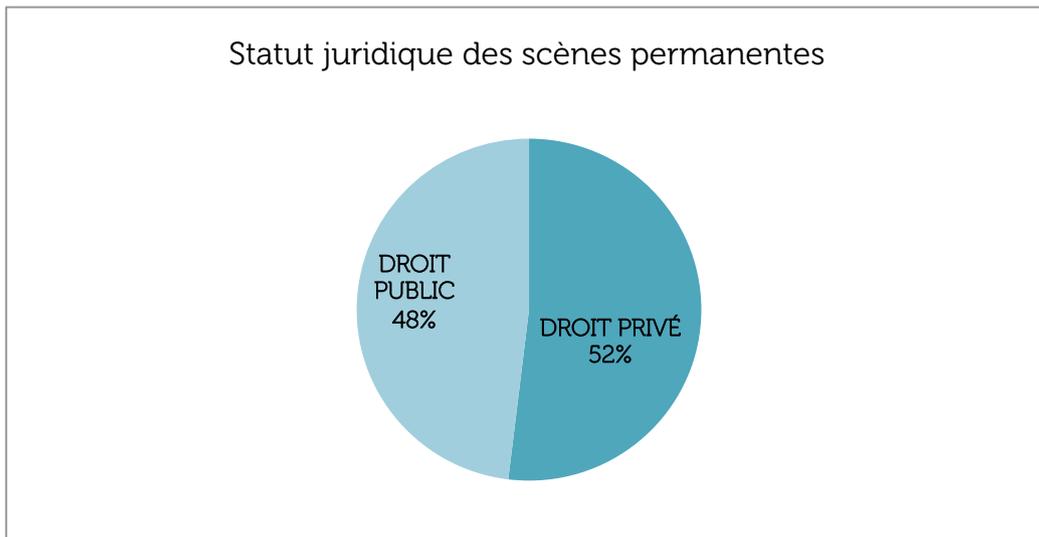
Il n'existe pas un statut juridique propre à la gestion des scènes permanentes hors institution. Une diversité de statuts juridiques coexiste en fonction de l'histoire des établissements, des partenaires financiers, des cultures locales de management et de prise en compte de l'évolution de l'offre de structurations juridiques possible.

Le mode de gestion sous le régime du droit privé est légèrement dominant (52%) rapporté au nombre de scènes gérées sous la forme de droit public (48%).

De manière plus précise, les formes juridiques se déclinent de la manière suivante :

- 46% d'associations
- 29% de régies directes
- 7% de régies autonomes
- 5% EPCC
- 4% de Sem
- 3% de régies personnalisées et de SPIC
- 2% de SARL
- 1% de syndicat mixte

Enfin, il est à noter que nous n'avons pas de mention du nouveau statut des Sociétés Publiques Locales.



Base exploitables de réponses : 104

La géographie des activités de programmation

L'activité de programmation des théâtres s'exerce prioritairement dans l'équipement principal. Néanmoins, plusieurs effets convergents ont abouti à ce que l'offre de spectacles se déploie à une échelle plus large :

- › **La création des intercommunalités culturelles et le changement d'échelle territoriale** de la culture (et plus particulièrement celle du spectacle vivant) a induit une nouvelle dimension du cadre du projet artistique avec un élargissement de la sphère d'action. Dans cette configuration, la programmation se déroule dans plusieurs communes de l'intercommunalité (dans des salles équipées ou non : ces dernières bénéficient d'un équipement spécifique mis en œuvre pour des formes artistiques en général plus légères). Nous pouvons citer pour exemple les théâtres/programmations des intercommunalités de Dinan ou de Saumur.
- › À la faveur de la **montée en puissance des politiques publiques de la culture**, des collectivités, dont la compétence obligatoire ne concerne pas le spectacle vivant, ont nonobstant investi ce champ artistique et proposent des programmations à des communes à de vastes échelles territoriales (département, région,...) et le plus souvent en créant une structure autonome subventionnée. Dans notre échantillon, elles sont représentées par Yonne en scène ou Côté cour en Franche-Comté. Beaucoup moins nombreuses que les théâtres à rayonnement municipal ou intercommunal, leur effet levier est néanmoins important pour irriguer les territoires et notamment les espaces ruraux éloignés d'équipements.
- › **La rénovation du patrimoine**, l'ouverture de nouveaux lieux dans les centres urbains rénovés ont amené les élus à solliciter des équipes de direction de théâtre à investir/animer ces lieux en proposant quelques spectacles « hors les murs » du théâtre.
- › **L'expansion du champ du spectacle vivant à de nouvelles formes artistiques de rue, ou par des spectacles circassiens ou encore à des formes de « spectacles d'intervention »** *in situ*, etc., invitent les programmeurs à proposer des spectacles dans un contexte spécifique hors les murs : rue, places, chapiteaux...
- › Enfin, la **stratégie de conquête de nouveaux publics par les scènes permanentes**, passe également par le fait de rencontrer les publics en dehors du lieu de programmation. Ce sont pour les publics empêchés : hôpitaux, prisons... ou pour des publics ciblés : écoles, appartement, rue, médiathèque, musée... Les situations rencontrées sont nombreuses.

	Moyenne	Médiane	Total
Nombre d'autres communes où les scènes programment des spectacles	5,65	0	582
Nombre de spectacles programmés hors du lieu principal par saison	6,77	3	697
Nombre de spectacles programmés hors les murs	6,13	1	625

Base exploitables de réponses : 103

Néanmoins si notre enquête révèle une moyenne de près de 6 autres communes qui bénéficient d'une programmation de la structure de programmation en dehors de son lieu d'implantation, la médiane à 0 indique **qu'un tout petit nombre de structures aujourd'hui programme à une échelle plus vaste que l'échelon communal** (21 théâtres ou structures de programmation programment dans plus de deux autres communes). Dans notre échantillon, il s'agit essentiellement des structures de programmation diffusant des spectacles à l'échelle d'un département ou d'une région ou bien des structures de programmation intercommunales.

À contrario, elles sont 60 à ne pas programmer de spectacles en dehors de leur commune.

En moyenne, plus de **6 spectacles sont programmés en dehors du lieu principal** avec une médiane qui s'établit à 3. Les scènes permanentes sont nombreuses à programmer des spectacles en dehors du théâtre dans d'autres salles de leur commune d'implantation (cf. commentaires ci-dessus)

Enfin, si **quelques structures programment dans des contextes hors les murs** (structures éphémères du type chapiteau, péniche, rue, lieux alternatifs...), la médiane à 1 spectacle indique que cette pratique intensive est peu partagée.

Le nombre de salles exploitées

Salles exploitées / jauges			
	MOYENNE	MÉDIANE	TOTAL
Nombre de salles exploitées directement pour le spectacle vivant	1,63	1,5	167

Base exploitables de réponses : 102¹

Le nombre de salles exploitées directement pour le spectacle vivant s'élève à un peu plus de 1,6 salles en moyenne.

La plus grande part des scènes permanentes exploitent une seule salle (49 scènes) alors que 39 exploitent directement deux salles. Quelques occurrences mentionnent 3 salles (10 mentions) et un nombre supérieur est rarement cité (Circa à Auch, lieu de résidence exploite le plus de salles avec un nombre de 6).

Les regroupements s'appuyant sur la mutualisation des espaces et des moyens ne semblent être que peu à l'œuvre dans la cartographie du spectacle vivant national représentée par notre échantillon de scènes.

¹ Nous avons retiré de cet échantillon les structures de programmation qui diffusent des spectacles à l'échelle d'un département ou d'une région annonçant plusieurs dizaines de salles compte tenu de leur périmètre différent d'activité.

Les grands indicateurs de la fréquentation

Volume des spectateurs accueillis

2014	Volume spectateurs
Nombre total	1 980 540
Moyenne	20 209
Médiane	13 578

Base exploitable de réponses : 98

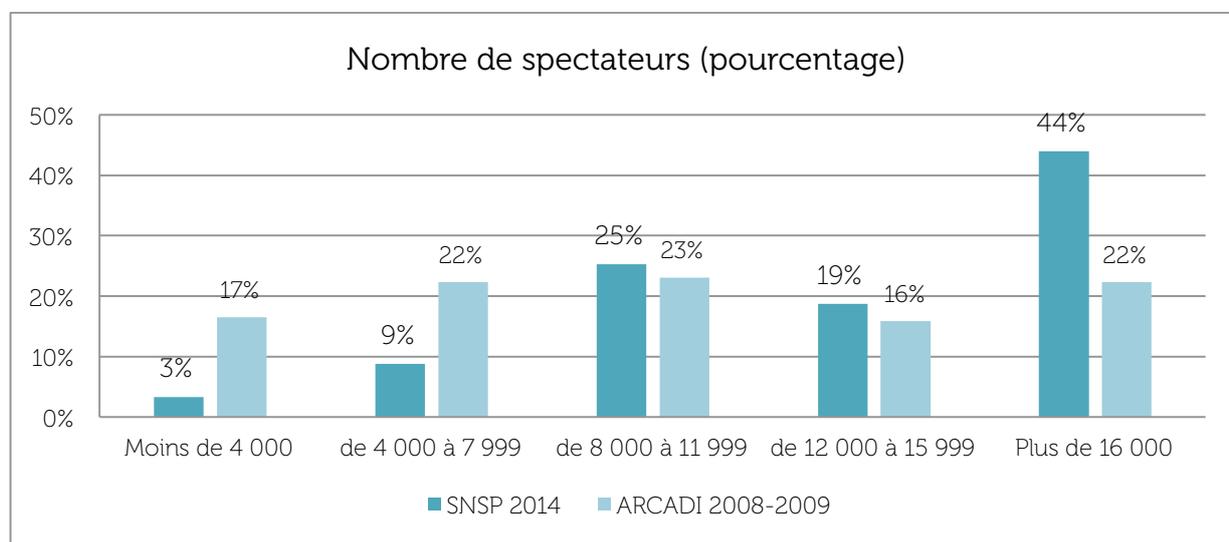
La fréquentation moyenne s'élève à 20 209 spectateurs par structure de programmation.

La moyenne dissimule de grandes disparités entre les différentes structures de programmation dont témoigne une médiane à un peu plus de 13 500 spectateurs :

- Les fréquentations les moins élevées de notre échantillon s'établissent à 953 et 1 245 spectateurs
- Les fréquentations les plus importantes culminent à 103 911 et 122 806 spectateurs

Les écarts sont donc considérables. Afin d'approcher plus en détail les fréquentations des établissements, nous présentons ci-après le diagramme présentant le nombre d'établissements en fonction du nombre de spectateurs accueillis mis en perspective avec les chiffres 2010 de l'étude réalisée par Arcadi.

Répartition des établissements en fonction du volume de spectateurs accueillis



Plus de la moitié de l'échantillon SNSP compte plus de 12 000 spectateurs (53%), alors qu'ils ne sont que 38 % dans l'enquête conduite par Arcadi en Ile de France.

Ainsi, cette comparaison instructive met en évidence un modèle sensiblement différent en Ile de France avec une homogénéité de la répartition des effectifs des théâtres entre les différents niveaux de fréquentation. Nous pouvons émettre comme hypothèse que le plus fort taux d'équipements induit un rayonnement moindre de leur attractivité.

Les taux de fréquentation annuels

	Moyenne	Médiane
Taux de fréquentation année 2014	79%	80%

Base exploitables de réponses : 103

Le taux de fréquentation moyen s'établit à 79% : il s'affiche donc en hausse alors qu'il s'élevait à 74,1 en 2007 (médiane à 80 % ce qui révèle une assez grande homogénéité des réponses). L'enjeu de la fréquentation des publics est considéré comme fondamental pour les équipements du spectacle vivant et nous verrons qu'outre l'offre de diffusion de spectacles, de nombreuses actions sont conduites afin d'amplifier la fréquentation des publics et inscrire l'établissement dans une logique de participation aux principaux enjeux du territoire : enjeux sociaux, éducatifs notamment mais également de développement économique et de rayonnement.

Les différentes échelles d'intervention

De manière assez naturelle, **l'échelle d'intervention privilégiée** de l'action vis à vis des publics s'élargit à l'échelle intercommunale en fonction de la prise de compétence par les EPCI de la culture.

Cependant, on peut observer qu'un important nombre de scènes permanentes s'attache à mettre en œuvre des stratégies plus larges de « travail » des publics au titre de leur **fonction rayonnante d'équipement structurant professionnel**. Le cas du théâtre Odysseus de Blagnac (théâtre municipal situé dans la métropole de Toulouse accueillant autour de 140 000 spectateurs pour près de 100 spectacles annuels) est un exemple particulièrement illustratif de ce rayonnement. Le Pin Galant à Mérignac (troisième ville de la Région Aquitaine située dans la métropole de Bordeaux) se trouve dans une situation proche de celle d'Odysseus bien que son statut diffère avec un montage original de Sem associant au tour de table la commune, la Caisse des dépôts et consignations et la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux (103 000 spectateurs accueillis pour 77 spectacles et 105 représentations).

Ainsi, dans les chiffres de l'étude, près de 110 mentions concernent une **intervention prioritaire à l'échelle du bloc communal (commune et intercommunalité)**.

Des théâtres – en nombre peu important – mentionnent l'important travail opéré dans le quartier ou l'arrondissement (ces mentions concernent, le plus souvent, les théâtres situés dans des centres urbains plus importants (Circa Auch, Vingtième théâtre à Paris, Théâtre Massalia à Marseille ou des scènes qui déclarent travailler sur l'ensemble des échelons du quartier au département comme le théâtre de Brétigny-sur-Orge).

Inversement, les stratégies peuvent porter sur des échelles plus larges de travail avec des outils qui peuvent exercer leur influence sur un vaste territoire (L'Yonne en scène avec un périmètre d'action sur 100 communes ou Côté cour en Franche Comté sur 90 communes).

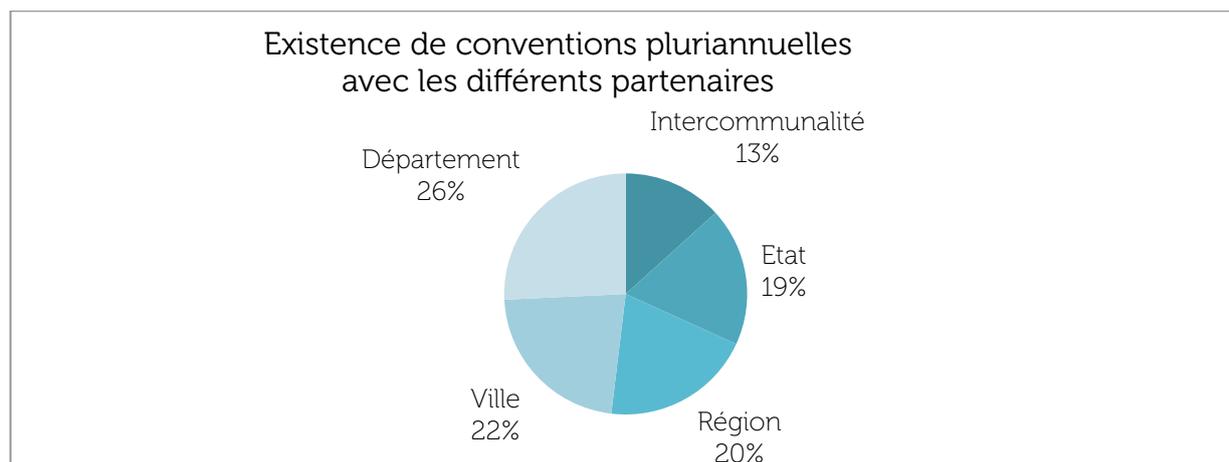
	Quartier ou arrondissement	Commune	Intercommunalité	Territoire plus vaste (pays département)	TOTAL
Échelle d'intervention prioritaire en termes de travail sur les publics	9	49	59	33	150
Pourcentage	6 %	32,67 %	39,33 %	22 %	100 %

Base exploitable de réponses : 103 (plusieurs réponses possibles)

Les modalités de contractualisation par les partenaires publics

Les scènes publiques fondent leur action sur un dialogue étroit et un soutien financier des partenaires représentant les différentes collectivités locales et l'État.

Afin de fixer des objectifs, de décliner un plan d'actions et de déterminer des moyens de mise en œuvre, un certain nombre de scènes publiques permanentes signent des conventions pluri-annuelles avec leurs partenaires publics :

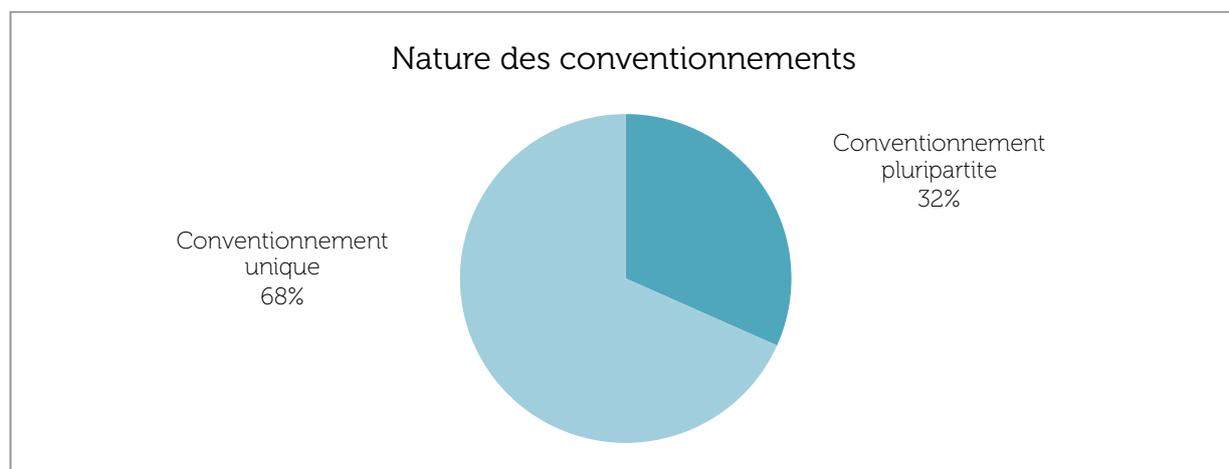


Base exploitable de réponses : 101. Nous avons additionné l'ensemble des citations et déterminé le volume respectif des citations par type de partenaire.

Les premiers signataires de conventions pluri-annuelles sont les départements (les scènes déclarent disposer de convention avec les départements pour 26% d'entre-eux) et les villes (22%)².

Les régions et les Drac sont sensiblement au même niveau (respectivement 20% et 19%) et enfin avec 13 % on retrouve les intercommunalités. Une vingtaine de scènes sont conventionnées par l'État : il est à souligner que dans la majorité des cas, le conventionnement avec l'État implique dans le même temps un partenariat avec la Région.

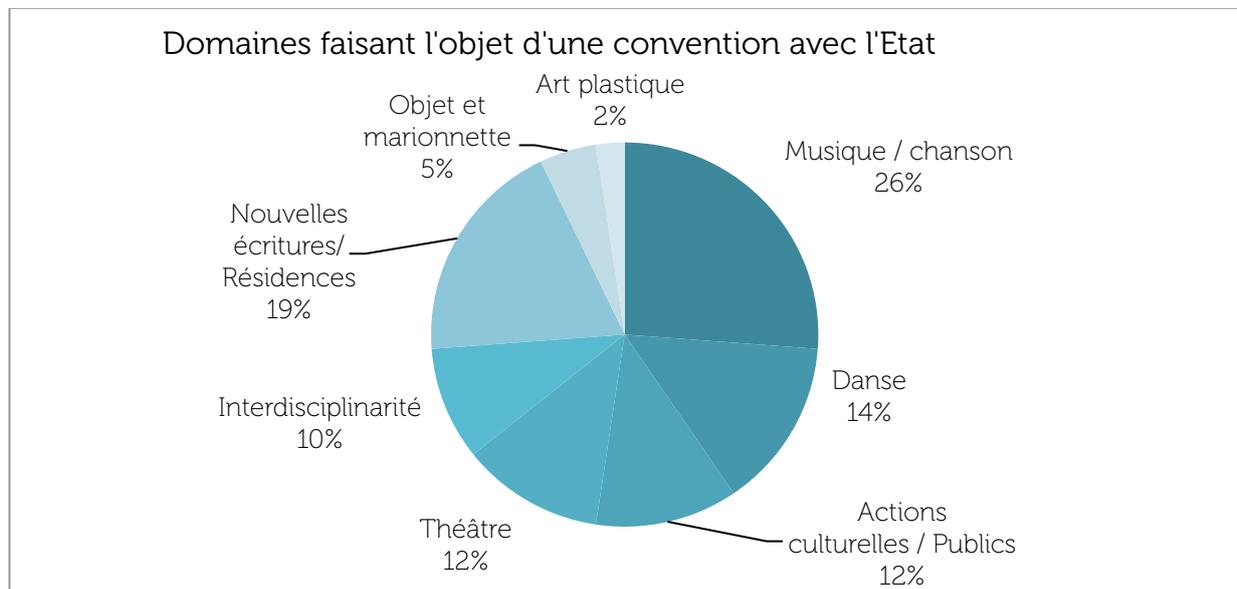
Enfin, seules 32 % des scènes disposant de conventions déclarent bénéficier de conventions pluri-annuelles et pluri-partites.



Base exploitable de réponses : 101

² Il convient néanmoins de préciser à cet égard que par définition, les scènes en régie ne possèdent pas de convention avec la ville dont elles dépendent, contrairement aux statuts privés qui obligent à posséder une telle convention, qu'elle soit annuelle ou pluriannuelle.

Les scènes conventionnées par l'État



Base de réponses : 20 théâtres

Dans notre échantillon, une vingtaine de théâtres sont des scènes conventionnées par l'État. Nous avons réalisé une analyse des champs du conventionnement en regroupant, par grands domaines artistiques ou grands enjeux, un certain nombre d'occurrences qui permettent ainsi de pouvoir disposer d'une vision synthétique des axes de conventionnement. Il convient de préciser que certaines scènes peuvent être conventionnées pour 2 ou 3 enjeux alors que d'autres le sont très directement sur un seul champ artistique ou un seul axe. 34 occurrences ont ainsi été relevées.

De l'analyse réalisée, il apparaît que :

- Le premier champ de conventionnement **porte sur la musique** (cité pour 26% dans les conventionnements)
- **Les nouvelles écritures**, la création, les résidences s'affichent dans 19% des mentions
- **La danse** est la troisième occurrence rencontrée (14%)
- **L'action culturelle** et actions à destinations de publics spécifiques (étudiants, jeune public...) fait parts égales avec le théâtre (12%) suivi de peu par les projets interdisciplinaires (10%)
- Enfin, le **théâtre d'objet**, **les marionnettes** (5%), **les arts visuels** (2%) et **le cirque** (avec 4 occurrences) sont des champs de conventionnement moins cités

2/

L'activité développée

La diffusion de spectacles professionnels

	Total	Moyenne 2014	Moyenne 2007	Médiane 2014
Nombre de spectacles différents programmés	4 320	41,54	40	37
Nombre de représentations présentées	8 594	82,63	78	62
Nombre de créations accueillies	587	5,99	3,5	5

Base exploitable de réponses : 104 et 100 pour le nombre de créations accueillies

Le nombre de spectacles diffusés

En 2014, 4 320 spectacles professionnels³ ont été programmés par les 104 scènes permanentes et les structures de diffusion pour **une moyenne de 41 spectacles différents par équipement**. La moyenne du nombre de spectacles et du nombre de représentations s'affiche donc **en hausse comparativement à l'enquête 2007**.

Les scènes qui programment le plus de spectacles sont situées sur l'ensemble du territoire français : 8 scènes permanentes diffusent plus de 70 spectacles annuels. Inversement, elles sont 5 à diffuser moins de 20 spectacles différents (comprenant notamment Côté cour et Yonne en Scène).

Le nombre de représentations

Le nombre de représentations (8 594) s'affiche au double de celui du nombre de spectacles différents programmés (4 320) : ainsi **en moyenne les spectacles sont donnés deux fois dans les programmations des théâtres**. Si le nombre de représentations moyen s'affiche à 82, la médiane (62 représentations) corrige l'impact représenté par quelques unités qui programment d'importantes séries. Dans notre échantillon, 12 scènes représentent à elles seules 2 297 représentations soit plus d'un tiers du nombre total de représentations.

Plusieurs constats sont révélés à partir de l'analyse des **établissements qui font des séries plus longues** :

➤ **C'est un phénomène urbain pour les scènes permanentes** : le réservoir de publics doit être suffisant pour proposer des séries d'une part avec si possible un nombre d'abonnés important et d'autre part pouvoir élaborer des stratégies de communications « virales » : bouche à oreille, presse, réseaux sociaux... pour capter des publics spécifiques.

➤ **Les capacités financières** de l'équipement constituent également un frein à la programmation de séries

³ Pour obtenir cet indicateur, nous avons additionné l'ensemble des réponses des scènes sur le nombre de spectacles différents programmés durant l'année 2014 : bien entendu, un certain nombre de productions se retrouve plusieurs fois dans ce décompte dans la mesure où le périmètre de la réponse ne concerne à chaque fois que le théâtre lui-même.

➤ Si les structures de diffusions sur de vastes territoires, citées précédemment, ne programment qu'un nombre limité de spectacles différents (Yonne en scène et Côté cour Franche Comté), en revanche le nombre de représentations est élevé (13 en moyenne pour Yonne en scène et un peu plus de 9 pour Côté cour).

➤ **Des disciplines artistiques du fait des modalités même d'implantation des spectacles conduisent à programmer des séries** : c'est ainsi le cas pour Circa à Auch et les spectacles de cirque qui nécessitent des installations parfois lourdes et complexes (chapiteaux...).

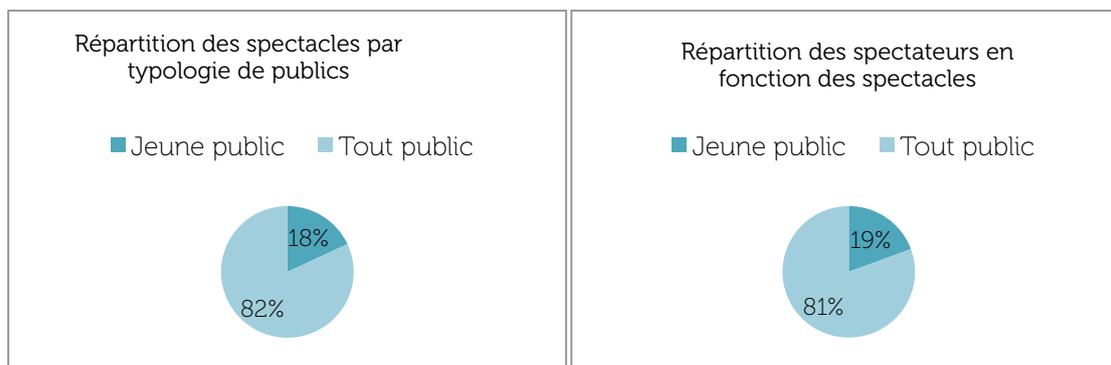
➤ **Les théâtres programmant avec intensité pour le jeune public** sur le temps scolaire ont également un effet mécanique sur l'augmentation du nombre de représentations.

Le nombre de créations accueillies

Sur 100 réponses exploitables de théâtres ou structures de diffusion, le nombre total de créations⁴ accueillies est de 587 soit une moyenne à 5,93 et une médiane à 5 (proche de la moyenne). Ce chiffre est en augmentation comparativement à l'année 2007.

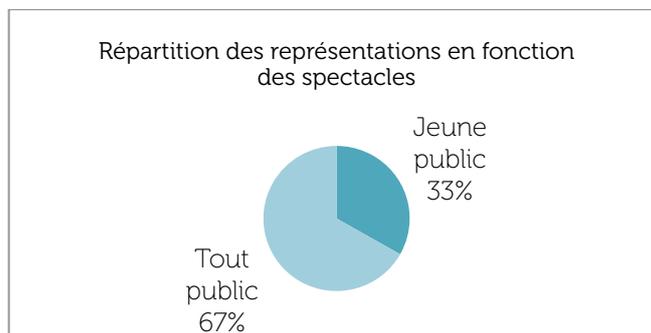
Seuls 9 théâtres ou structures de programmation déclarent ne pas programmer de créations sur l'échantillon des 100 théâtres durant l'année 2014.

Détail des spectacles par typologie de publics



Base exploitable de réponses : 102

82 % des spectacles programmés sont destinés au public adulte ou « tout public » alors que 18% de l'offre de spectacles s'adresse à un public jeune. Naturellement, la répartition des fréquentations s'aligne sur ces ratios avec 19% des entrées réalisées par les spectacles destinés au jeune public.

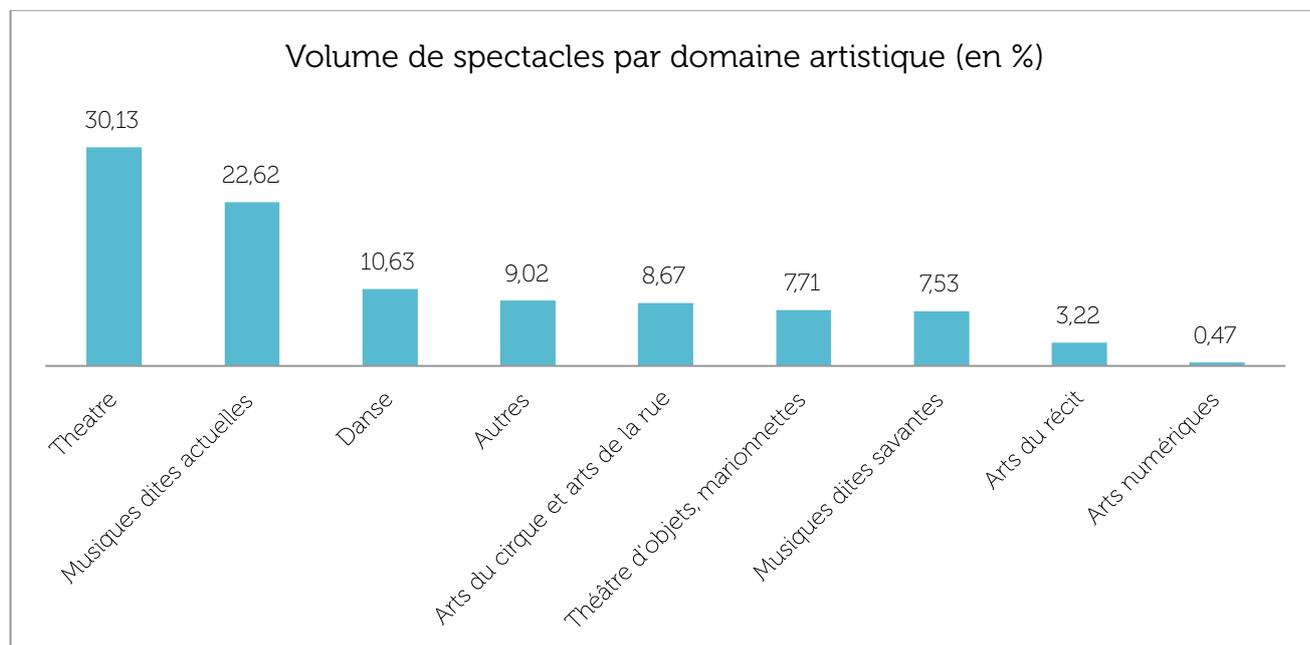


Base exploitable de réponses : 100

Les séances destinées au jeune public bénéficient d'un nombre de représentations plus important (33% de l'ensemble des représentations alors que les spectacles jeunes publics ne représentent que 19% des spectacles accueillis). Afin d'accueillir les publics sur le temps scolaire, il est en effet de pratique courante de programmer plusieurs représentations permettant d'accueillir plusieurs classes/écoles de manière simultanée en journée.

⁴ Le nombre de créations correspond au nombre de spectacles qui ont été programmés en pré-achat avant leur création effective (sans possibilité de les visionner)

La programmation spectacle vivant



Base exploitable de réponses : 102

La caractéristique des scènes permanentes est la pluralité artistique de la programmation. Bien que certaines d'entre-elles bénéficient d'une reconnaissance de la part de l'État pour une orientation particulière de programmation (scènes conventionnées), **la pluridisciplinarité de l'offre de programmation prévaut très largement dans l'ensemble des théâtres** :

- 30% de la programmation globale concerne le domaine théâtral
- Plus de 10 % la danse
- 9 % concerne des typologies non précisées dans notre classement avec en tout premier lieu les spectacles d'humour (cf. focus ci-dessous concernant les spectacles « autres »)
- Les arts du cirque composent 8% des programmations et le théâtre d'objet et les marionnettes 7,7 %
- Les arts du récit (3,22 %) et les arts numériques (à peine 0,5%) sont peu représentés

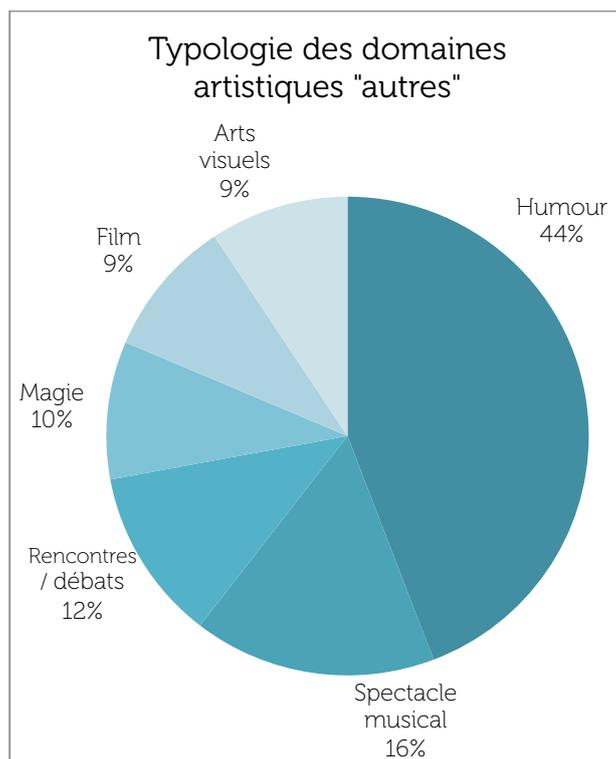
Quant aux musiques, elles représentent environ 1/3 des programmations avec :

- Plus de 22,5% de volume de spectacles consacré aux concerts de musiques actuelles (musique pop/rock, chanson française, musiques du monde, jazz...)
- 7,53 % des spectacles consacrés aux musiques dites savantes

Focus concernant les autres typologies de programmations

Les 9 % de programmations diverses (qualifiée d'« autres » dans notre questionnaire) accordent :

- **une large place aux spectacles d'humour** (44%) : 20 % de l'échantillon de l'étude programme des spectacles d'humour
- **une exposition significative au spectacle musical** (opéra, comédie musicale, théâtre musical – 16% – et au rencontres/débats – 12%)
- une part sensiblement équivalente à la magie, la projection de films – en dehors des équipements qui programment régulièrement des œuvres cinématographiques- et des performances en arts visuels (autour de 9%)



L'analyse des domaines artistiques nous livre ainsi un enseignement qui vient battre en brèche des idées reçues:

➤ **Le théâtre est certes important dans les programmations mais il s'affiche à un niveau qui est loin d'être majoritaire** (30 % seulement pourrait-on dire). L'idée communément partagée consistant à ériger le théâtre comme la discipline majeure se voit donc passablement écornée.

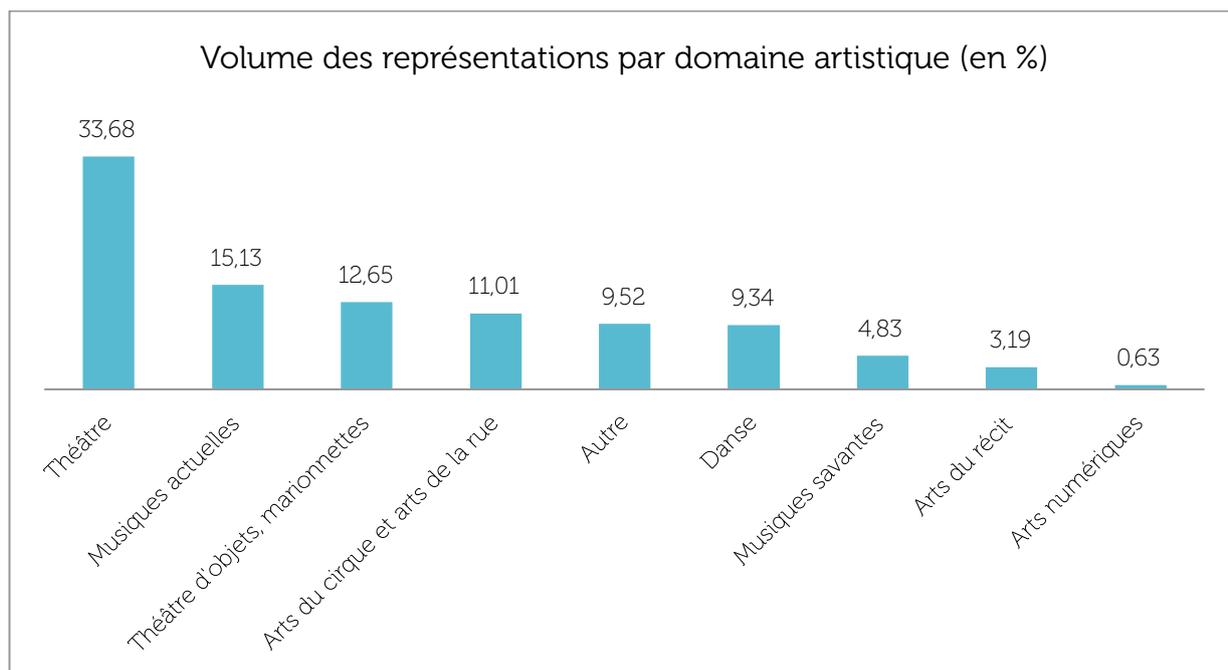
➤ **La musique fait jeu égal avec le théâtre pour un tiers de la programmation** : les scènes permanentes ne sont pas perçues comme des scènes de diffusion pour la musique et pourtant elles la diffusent avec des déclinaisons selon les différentes esthétiques la plaçant au même niveau que le théâtre. Si l'on ajoute les mentions spécifiques qui ont été indiquées dans la catégorie « autre » avec l'opéra, la comédie musicale ou le théâtre musical, on peut conclure que la musique devancerait le nombre de spectacles de théâtre.

Nombre de représentations par domaine artistique

Le nombre de représentations n'est pas identique selon les domaines artistiques programmés durant la saison.

Si **le nombre de représentations de théâtre est conforme au volume de spectacles**, on observe que le théâtre d'objet/marionnettes (en général programmé en plus petite jauge) et les arts de la piste et de la rue ont un plus grand nombre de représentations que la danse qui était en troisième position du nombre de spectacles présentés. Les arts du récit et arts numériques ne sont enfin diffusés que pour un spectacle en moyenne.

Quant à **la musique, elle ne bénéficie que peu de représentations multiples** tant pour les musiques actuelles que les musiques savantes.



Base exploitable de réponses : 90

L'activité cinéma

21 % des scènes de notre échantillon (soit 22 équipements) diffusent des oeuvres cinématographiques et 73 % de ces structures disposent du label Art et Essai.

Les 22 équipements totalisent près d'un million d'entrées en 2014 soit une moyenne par équipement d'environ 41 500 entrées (médiane à 27 423).

	Moyenne	Médiane	Total
Nombre de séances annuelles	930	578	21 394
Nombre de films projetés	137,5	149,5	3 025
Nombre d'entrées	41 545	27 423	955 533

Base de réponses : 22

91 % de ces structures de diffusion mettent en place un ou plusieurs dispositifs d'éducation à l'image.

Dispositifs d'éducation à l'image mis en place par les scènes publiques déclarant une activité cinématographique

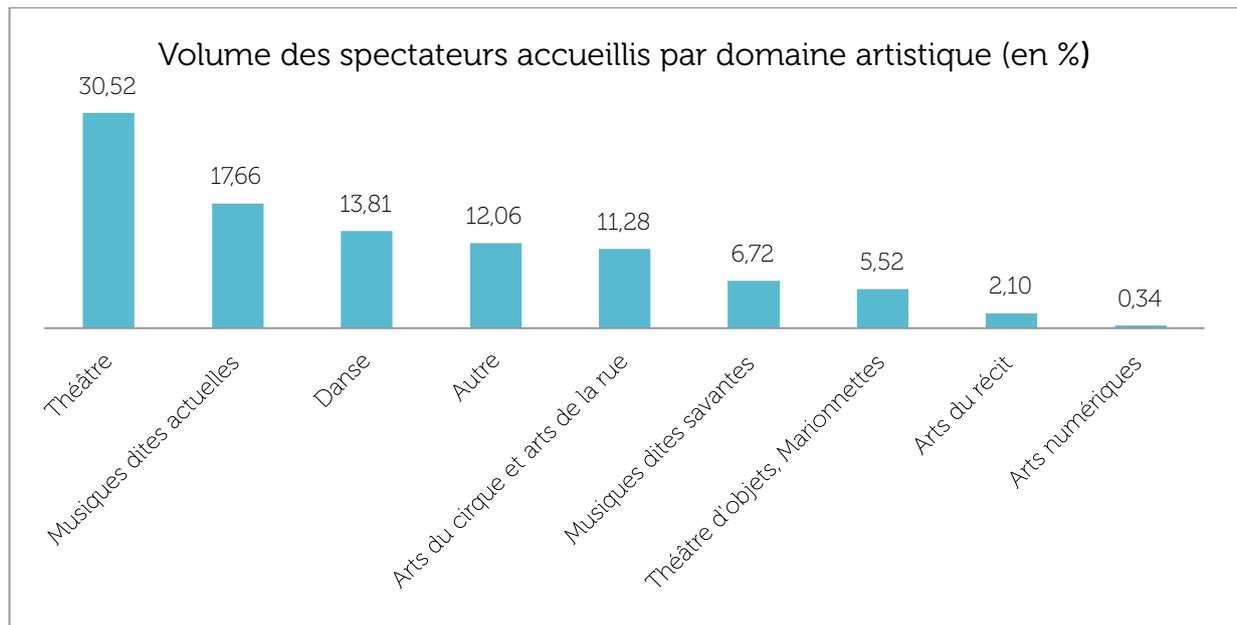
	Pourcentage
École et cinéma	95%
Collège au cinéma	75%
Lycéens et apprentis au cinéma	60%
Passeurs d'images	20%

Base de réponses : 22

Les spectateurs par domaines artistiques

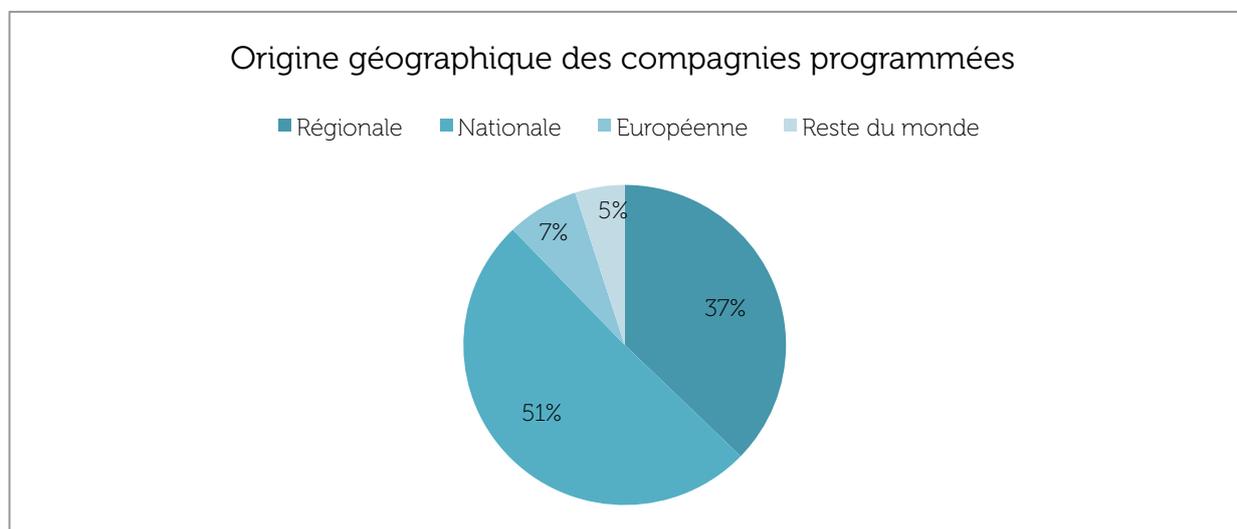
Le volume des spectateurs accueillis pour le théâtre est conforme aux grands indicateurs moyens :

- › Environ un tiers des spectateurs du spectacle vivant assiste à une représentation théâtrale
- › 17,5 % sont des auditeurs/spectateurs de musiques actuelles
- › La danse constitue près de 14% des publics et les arts du cirque et les marionnettes respectivement 11% et près de 7% des publics
- › Les arts du récit et les arts numériques ne recueillent, quant à eux, que 2% et 0,34 % des publics



Base exploitable de réponses : 90

Origine géographique des artistes et compagnies programmés



Base exploitable de réponses : 95

La programmation des théâtres et des structures de diffusion accorde la plus grande part de leur affiche à **88 % d'artistes vivant et travaillant en France** se décomposant en 37 % des artistes/compagnies originaires de la même région d'implantation que celle du théâtre et 51 % à d'artistes provenant du reste de la France.

Ainsi, **la programmation de compagnies étrangères s'établit à 12 %** dont 7% d'artistes provenant du territoire de l'Union européenne. Le nombre de diffuseurs ne présentant aucun spectacle étranger s'élève à 12 dans notre échantillon des 95 scènes permanentes.

Les spectacles amateurs

Un grand nombre de théâtres tisse des liens avec le milieu de la pratique amateur : seules 14 scènes publiques de l'échantillon ne mènent aucune action directe avec le tissu des amateurs.

Les modalités sont plurielles allant de la présentation de projets, bénéficiant ainsi d'un encadrement professionnel, à des mises à disposition du théâtre avec un technicien pour la présentation de spectacles amateurs.

	Spectacles amateurs accueillis			Spectacles amateurs liés à l'action culturelle de la structure		
	Moyenne	Médiane	Total spectacles	Moyenne	Médiane	Total spectacles
Nombre de spectacles	10,52	8,00	1 083	3,71	1,00	378
Nombre de représentations	13,57	10,00	1 371	4,28	1,00	432

Base exploitable de réponses : 100

En moyenne, les théâtres accueillent plus de 10 spectacles amateurs par an (médiane à 8) pour plus de 13 représentations (médiane à 10). Il s'agit le plus souvent de spectacles de fin d'année d'écoles de danse ou de musique, d'ensembles de pratiques musicales ou de compagnies de théâtre. Sur la base de 100 répondants, ce sont près de 1 083 spectacles amateurs accueillis pour 1 371 représentations.

Des spectacles se déroulent par ailleurs de manière intégrée à la programmation artistique et culturelle des établissements et peuvent prendre plusieurs formes : présentation des travaux des ateliers de pratiques artistiques, projet encadré par des professionnels et touchant des pratiquants amateurs, etc. Comme le démontrent les chiffres ci-dessus, si la médiane est à 1 la moyenne est à près de 4 révélant ainsi qu'un certain nombre de théâtres conduisent une action significative d'insertion des pratiques amateurs dans la programmation visant ainsi à développer des stratégies de qualification des pratiques, d'implication du théâtre dans la vie de la cité, etc. Le nombre de spectacles et de représentations concernés est beaucoup moins important (378 et 432 spectacles).

Les compagnonnages artistiques

Les scènes publiques tissent des relations de compagnonnage avec les équipes artistiques et sortent de leur simple rôle de diffuseurs de spectacles. Cette réalité s'illustre par deux modalités majeures du soutien à la création/production des nouvelles œuvres : la résidence et la coproduction.

Les résidences artistiques

L'activité de résidences artistiques est largement partagée par les scènes : seules 15 d'entre elles sur un échantillon de 104 scènes ne la pratiquent pas.

Le nombre de résidences de courte-durée, c'est à dire de moins d'un an, s'élève à 4 en moyenne (la médiane s'établissant à 3). **La résidence de longue durée est en revanche très peu représentée** avec seulement moins d'une résidence par an et par établissement (0,86) soit 83 mentions positives.

	Moyenne	Médiane	Total
Budget alloué en numéraire annuel	26 070 €	12 454 €	2 346 285 €
Nombre de compagnies en résidences			
<i>Courte durée (- d'un an)</i>	4,05	3	397
<i>Longue durée (+ d'un an)</i>	0,86	0	83
Nombre d'artistes concernés	21,31	9	1598

Base exploitable de réponses : 104

Sur l'ensemble de notre échantillon, 2 346 285 € sont consacrés à l'accueil de ces résidences soit une moyenne par théâtre de 26 070 € avec une médiane à un peu plus de 12 000 €.

Enfin, le nombre moyen d'artistes concernés par théâtre et par an s'élève à un peu plus de 21 alors que la médiane se place à 9 soit un total de 1 598 artistes accueillis dans le cadre des résidences courtes et longues.

L'impact de l'activité de résidences est donc loin d'être négligeable pour les compagnies et les artistes : il s'agit davantage de résidences courtes dotées de fonds et permettant de disposer d'un plateau équipé pour le travail de finalisation des œuvres avant présentation au public. Ainsi, les théâtres et structures de programmation de notre échantillon participent-ils à l'écosystème de la production des œuvres. Il convient néanmoins de tempérer en ajoutant que les résidences de longue durée sont beaucoup plus rares.

Productions et coproductions

25 théâtres ou structures de programmation de l'échantillon déclarent n'apporter aucun financement au titre de la production ou de la coproduction. Dans notre échantillon, 73 scènes publiques financent des productions ou des coproductions.

Quand les théâtres financent des projets, ce sont plus de 4,5 spectacles qui sont soutenus en 2014 (la médiane s'établissant à 4) pour un volume total de 358 productions ou coproductions financées. Il existe donc une certaine homogénéité dans le niveau des soutiens dans l'ensemble de l'échantillon.

La somme annuelle moyenne consacrée à la production/coproduction par ces scènes est de 31 401 € et 20 000 € pour la médiane. Les sommes totales investies par les théâtres de l'échantillon (73 théâtres ayant une action) s'élèvent à 2 355 040 €.

Un petit nombre de théâtres consacre un volume financier beaucoup plus important que la majorité de l'échantillon avec plus de 80 000€ (Espace Jean Legendre à Compiègne, L'Odyssée à Périgueux, Circa à Auch, Théâtre Firmin Gémier à Châtenay-Malabry).

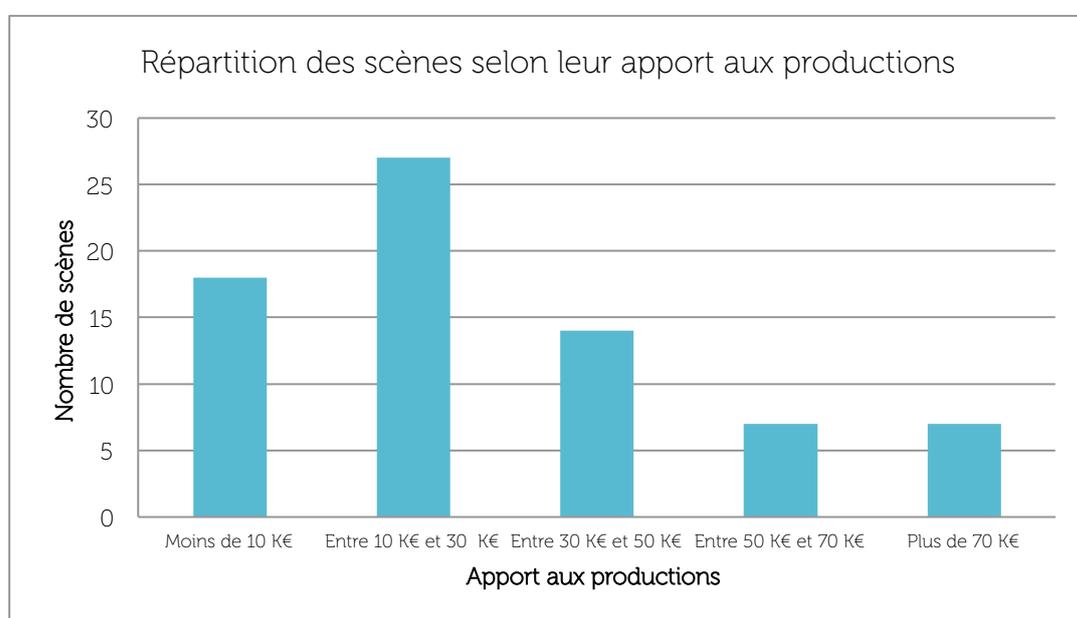
73 scènes publiques financent des productions ou coproductions.

Nombre de projets financés et apports financiers des scènes actives en productions et/ou coproductions

	Moyenne/scène	Médiane	Total
Nombre de projets financés/scène en 2014	4,71	4	358
Apport en numéraire aux productions / coproductions	31 401 €	20 000 €	2 355 040 €

Base exploitable de réponses concernant les théâtres qui apportent un soutien : 73

Le nombre de projets financés est ainsi stable. Les chiffres de 2007 s'établissaient à une moyenne de 4 à 5 spectacles financés avec 69 % des scènes qui déclaraient alors être actifs en la matière.



Base exploitable de réponses : 73

L'action culturelle et les activités périphériques

L'action culturelle est devenue pour les 9/10^e des théâtres une part importante de leur activité aux côtés de leur mission fondamentale de présenter une offre de spectacles. Elle prend de nombreuses formes : les théâtres proposent des répétitions publiques, des rencontres avec les artistes et/ou auteurs, des ateliers de pratique artistique pour le jeune public ou des adultes...

Elles résultent d'une démarche de formation des publics qui fréquentent les théâtres mais s'adressent également à des publics divers qui ne fréquenteraient pas les équipements au premier rang desquels les publics jeunes sur le temps scolaire ou en dehors du temps scolaire. Il s'agit ainsi d'une action d'enracinement de l'action dans la vie de la cité, de conquête de nouveaux publics, de participation aux enjeux sociaux du territoire.

Les actions culturelles

Total des structures conduisant des actions de médiation / sensibilisation	Pourcentage des structures conduisant des actions de médiation / sensibilisation
92	89%

Base exploitable de réponses : 102

Elles touchent en moyenne plus de 2 100 personnes par an (médiane à 1 096 : ainsi un petit nombre de scènes touchent un volume important de public) soit sur le total de notre échantillon 182 676 personnes touchées.

Le volume moyen d'heures consacrées est d'un peu plus de 250 heures (médiane à 140) pour un volume global de 19 260 heures pour les 86 répondants).

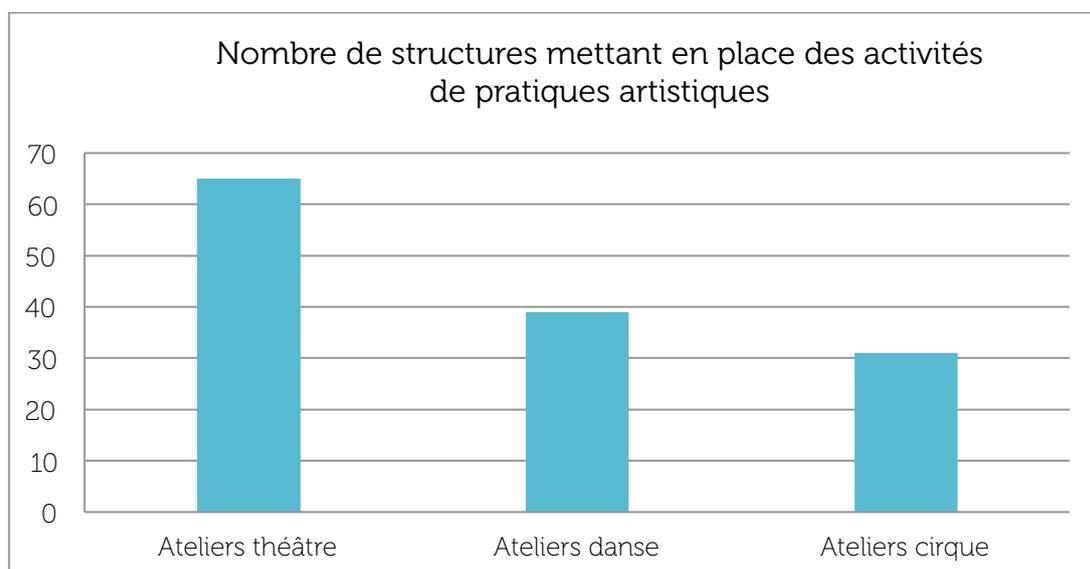
	Moyenne	Médiane	Total
Nombre de personnes touchées par les actions	2 124	1 096	182 676
Volume d'heures d'action culturelle effectué au titre de l'année 2014	256	140	19 260

Base exploitable de réponses : 86

Les ateliers de pratique artistique

Au delà de la médiation, des actions plus en profondeur sont construites avec différents publics autour de la pratique artistique.

De manière homothétique à l'offre de programmation, **les ateliers théâtre constituent la première offre de pratique artistique** avec 65 citations. Les ateliers de danse sont proposés par 39 scènes et le cirque par 31.



Base exploitable de réponses : 102

En moyenne, le volume horaire consacré aux ateliers de pratique est d'un peu plus de 230 heures. Elles concernent environ 300 personnes par équipement (médiane à 60).

En outre, l'activité culturelle des établissements les porte à accueillir, pour certains d'entre-eux, des **expositions** soit dans des salles qui peuvent être ouvertes pour cette activité soit dans les espaces d'accueil, de circulation ou le foyer. La moyenne du nombre d'expositions accueillies est de 2 (médiane à 1).

	Moyenne	Médiane	Total
Nombre d'heures consacrées aux activités de pratiques artistiques	233,80	93,5	19 172
Fréquentation des activités de pratiques artistiques	303,52	60	23 978
Nombre d'expositions accueillies dans les locaux des Scènes publiques permanentes	2,27	1	236

Base exploitable de réponses : 104

C'est ainsi que dans une ville, sur un territoire, la scène permanente est un lieu de plus en plus ouvert sur la cité : il accueille des publics sur des amplitudes horaires plus importantes que durant les temps de spectacles. L'extension de ces plages d'ouverture nécessite une gestion rigoureuse des plannings et des questions de surveillance et de sécurité qui sont loin d'être négligeables dans l'organisation générale des maisons (gestion des plannings des personnels, conditions de mise en sécurité des espaces et des circulations...).

Festivals et temps forts

Festivals organisés par les théâtres

	Nombre	Pourcentage
Structures programmant un temps fort ou un festival	52	50%

Base exploitable de réponses : 104

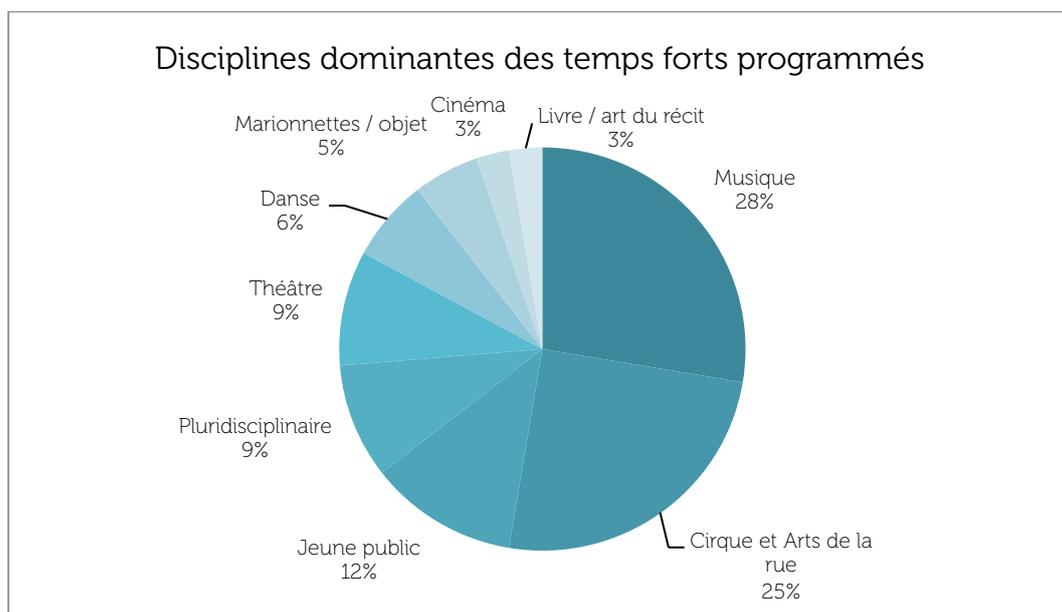
La moitié des scènes publiques permanentes de notre échantillon programme un ou plusieurs événement(s). Cet indicateur est totalement stable comparativement à l'enquête 2007. Parmi ceux-ci, l'essentiel des temps événementiels sont programmés à un rythme annuel. Seules 8 occurrences mentionnent un rythme biennal.

Ces temps forts sont l'occasion de réaliser une programmation plus dense autour d'une esthétique, un domaine artistique, un thème. Ils permettent de réaliser des parcours pour les spectateurs avec une prise de risque plus développée alternant des propositions exigeantes avec des spectacles grand public. Elles permettent de cristalliser une stratégie de communication forte le plus souvent intégrée certes à la programmation mais disposant d'une autonomie d'image reconnue. Certains de ces événements peuvent être des manifestations très repérées au plan national voire international.

Les domaines artistiques des temps forts

Contrairement aux programmations de saison, les temps forts orientent leur ligne artistique sur un domaine artistique le plus souvent unique (seules 9% des programmations ont été qualifiées de pluridisciplinaires) :

- 28 % sont des temps forts consacrés aux musique(s)
- 25% des manifestations dédiées au cirque et aux arts de la rue exprimant ainsi le souhait (particulièrement pour les arts de la rue) de développer une programmation hors les murs
- 12% des temps forts sont consacrés à la programmation jeune public
- Le théâtre et les festivals pluridisciplinaires font parts égales avec 9%
- La danse (6%) et les marionnettes sont les arts de la scène les moins programmés pour ces temps forts
- Le cinéma, les arts de la parole et le livre font enfin jeu égal à 3%



Base exploitable de réponses : 51

L'impact des temps forts dans les scènes publiques non permanentes est loin d'être négligeable dans l'économie du spectacle vivant ainsi qu'en termes de public touché. C'est ainsi que pour la cinquantaine de théâtres ou structures de programmation déclarant avoir un ou plusieurs temps fort(s), le budget moyen consacré s'élève à près de 149 000 € (médiane à moins de 94 000 €) soit un budget total déclaré pour l'ensemble de l'échantillon de plus de 7,1 M€ parmi lequel le budget consacré à l'artistique est de près de 4 M€ !

	Moyenne	Médiane	Total
Budget global de(s) la manifestation(s)	149 255 €	94 000 €	7 014 998 €
Budget artistique	80 825 €	52 000 €	3 960 444 €
Nombre de spectacles	14,67	12	719
Nombre de représentations	27,96	27,9	1 370
Nombre de spectateurs accueillis	6 268	2 484,5	300 867
Dont exonérés	3 662	418	153 799

Base de réponses : Entre 50/53 festivals programmant un temps fort en fonction des indicateurs

Le nombre de spectacles moyen est de près de 15 avec une moyenne de spectateurs de près de 6 300 (médiane à environ 2500) indiquant que quelques théâtres tirent la moyenne vers le haut. Sur plus de 300 000 spectateurs pour l'ensemble de l'échantillon, un peu plus de la moitié est un public bénéficiant d'exonération.

Parmi les temps forts les plus importants (par ordre décroissant de budget) :

- **Circa à Auch** porteur du festival éponyme de rayonnement national et international
- Biarritz Culture, porteur notamment de l'événement chorégraphique **le Temps d'aimer**
- Le Séchoir à Saint Leu avec **Leu Tempo festival**, pluridisciplinaire
- Théâtre de Suresnes avec **Suresnes cités danse**
- L'Odysée à Périgueux avec **Mimos**, festival international des arts du mime et du geste
- Nouveau théâtre de Beaulieu à St Étienne avec le **festival des arts burlesques**
- Le Sémaphore à Cébazat avec le **festival international de chanson francophone**
- Le Quai des Arts à Pornichet avec **Rend'Arts**
- Théâtre Jean Arp à Clamart avec le festival **Marto – théâtre d'objet et marionnettes**
- Centre des Bords de Marne au Perreux avec le festival **Notes d'automne**

Les festivals accueillis

50 % de l'échantillon déclare accueillir des festivals organisés par d'autres structures. Cette pratique est relativement courante pour des festivals qui ne disposent en général pas de lieu en gestion directe et sollicitent les accueils dans les scènes permanentes.

Pour ceux qui déclarent accueillir a minima un festival, la moyenne du nombre d'accueil s'élève à 1,56 (médiane à 1) soit un total de 81 festivals extérieurs accueillis.

Le nombre de spectacles moyens accueillis est de 4,41 (médiane à 3) pour 4,56 représentations. Le nombre de spectateurs accueillis est d'environ 1 120 spectateurs soit un volume de près de 50 000 spectateurs pour l'échantillon.

Indicateurs pour les festivals qui accueillent un événement extérieur	Moyenne	Médiane	Total
Nombre de festivals différents accueillis	1,56	1	81
Nombre de spectacles accueillis	4,41	3	203
Nombre de représentations accueillies	4,56	3	205
Nombre total de spectateurs accueillis par votre structure dans le cadre des activités du /des festivals extérieurs	1 119	1 072	49 254
Dont exonérés	159,18	79	5 253

Base exploitable de réponses : 52

L'implication dans les réseaux professionnels

Implication des théâtres dans les réseaux	Réseaux de scènes région ^{ales} ou interrégion ^{ales}	Réseaux thématiques	Réseaux généralistes nationaux	Réseaux départ ^{aux}	Réseaux intern ^{aux}	Réseaux en cours de constitut [°]
Nombre de scènes appartenant au minimum à 1 réseau ⁵	74	37	37	22	15	2
%	39,57%	19,79%	19,79%	11,76%	8,02%	1,07%

Base exploitable de réponses : 104. Le tableau relève les mentions de partenariats aux différents types de réseaux

Si la pratique d'adhésion à des réseaux est une action communément partagée, elle ne s'opère néanmoins pas de la même manière en fonction du rayonnement du théâtre, de sa localisation, de son profil de programmation et du parcours professionnel du directeur/trice...

Seules 16 scènes permanentes déclarent n'adhérer à aucun autre réseau que le SNSP sur notre échantillon de 104 entités soit un peu plus de 15%.

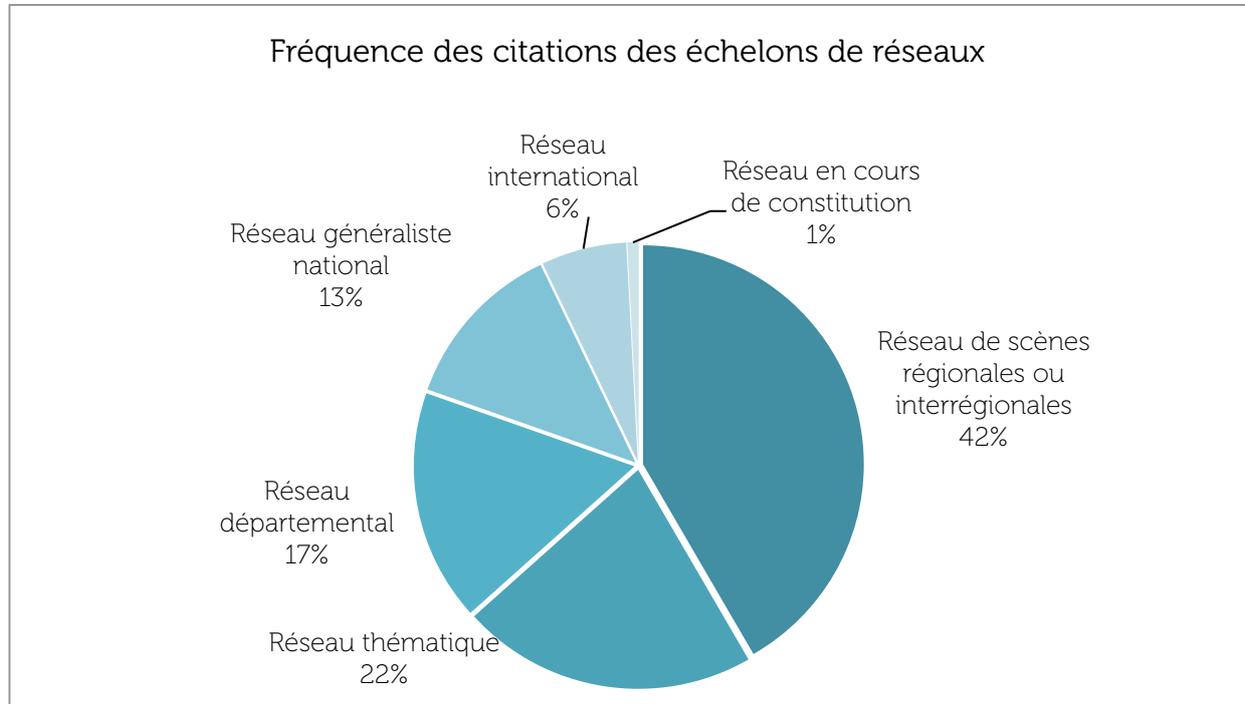
Parmi les théâtres déclarant adhérer à un réseau de coopération :

- Près de 40 % des théâtres sont insérés dans des réseaux régionaux ou interrégionaux alors qu'ils ne sont que près de 12% à appartenir à des réseaux départementaux
- Près de 20% adhèrent à des réseaux thématiques (jeune public, cirque, marionnettes...)
- Près de 20 % à des réseaux généralistes nationaux (le chaînon manquant est l'occurrence la plus citée)
- 8% sont reliés à des réseaux internationaux
- Enfin 1% adhère à des réseaux en cours de constitution

⁵ Scènes déclarant adhérer au minimum à un réseau dans chaque typologie. Pour certaines d'entre elles, elles conjuguent l'adhésion à des réseaux multiples qu'ils soient territoriaux ou thématiques.

L'intensité des citations de réseaux

Pour cette nouvelle approche, nous avons mis en perspective le nombre total de citations (plusieurs citations pouvant être faite par un théâtre sur les différents échelons) en fonction de la nature des réseaux concernés.



La coopération se met prioritairement en place à l'échelle régionale et interrégionale (42% des citations auxquelles s'ajoutent les 17% de citations concernant des réseaux départementaux). Ces réseaux peuvent être créés par des directeurs/ices souhaitant impulser des dynamiques de partages de projets (Exemple de Quint'est très fréquemment cité pour l'Est de la France ...). **Le rôle des agences régionales** ou départementales est également régulièrement cité (Agence culturelle d'Alsace avec les Régionales, l'Odia pour la Normandie...). Les réseaux généralistes nationaux sont mentionnés pour 13 % des coopérations : les mentions font état de participation **aux Rida de l'Onda** mais surtout de l'adhésion au réseau du **Chainon manquant**. Les réseaux thématiques à hauteur de 22% des mentions concernent prioritairement les réseaux du jeune public ou des domaines artistiques spécifiques (scènes de cirque, Thema).

3/

L'emploi

	Moyenne	Médiane	Total
Masse salariale totale	499 310 €	377 297 €	42 587 180 €
Dont permanents	426 379 €	333 430 €	36 242 205 €
Dont CDD	72 931 €	43 867 €	6 344 975 €

Base exploitable de réponses : 66

Le volume d'emploi annuel s'établit à plus de 42,5 M€ pour les 66 réponses exploitables (moyenne à 499 310 €). On observe un écart de plus de 100 K€ entre la moyenne de la masse salariale et la médiane révélant le poids dans l'échantillon de scènes disposant d'importants effectifs pour conduire une activité conséquente.

La part représentée par la masse salariale des effectifs sous contrat à durée déterminée représente plus de 14% de la masse salariale totale.

Les écarts sont considérables entre la scène disposant de la plus importante masse salariale (1 787 669 €) et celle qui dispose du budget de masse salariale la plus réduite (41 983 €) soit un budget quarante deux fois moindre ! C'est ainsi que des théâtres à la faible activité fonctionnent avec un poste/un poste et demi permanent tandis que d'autres équipes, pour faire face à une forte activité, disposent d'équipes permanentes importantes. Le deuxième enseignement de ces données est la faible proportion de CDD dans les équipes administratives. Contrairement aux festivals, le développement d'une programmation sur une saison suppose de disposer d'équipes permanentes susceptibles de suivre le déploiement de la saison à l'année et maîtrisant l'ensemble des paramètres de la programmation et du fonctionnement de la « maison ».

Les emplois permanents

Volume d'emplois permanents

	Moyenne	Médiane
Nombre d'emplois permanents	12,77	10,00
Équivalent en temps pleins (ETP)	11,83	10,00

Base exploitable de réponses : 104 et 97

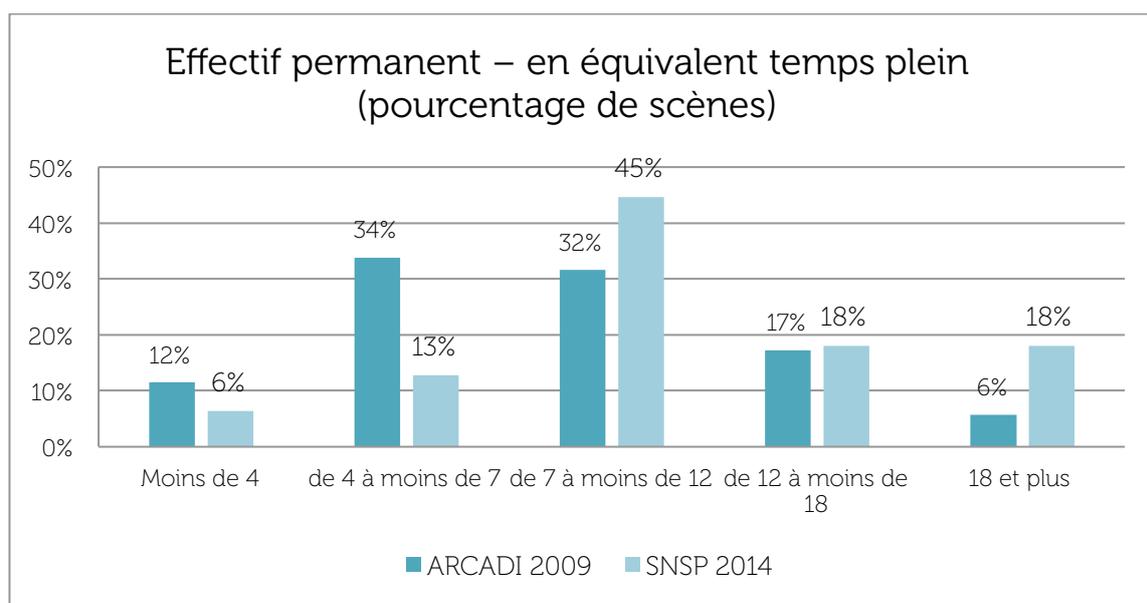
La moyenne des emplois se situe à près de 13 (médiane à 10) représentant pour notre échantillon total près de 1 330 emplois. Nous remarquons ainsi un **léger tassement comparativement à l'enquête de 2007** qui dénombrait 14,74 emplois en moyenne dans les structures de programmation.
L'« Équivalent temps pleins » est plus réduit avec à peine 12 emplois de moyenne et une médiane stable à 10 emplois.

Emplois permanents	Nb de scènes	% en 2014	% en 2007	Emplois permanents	Nb de scènes	% en 2014	% en 2007
1 à 5	10	9,6 %	7 %	21 à 25	8	7,7 %	16 %
6 à 10	43	41,35 %	41 %	26 à 30	3	2,90 %	
11 à 15	22	21,15 %	36 %	Plus de 31	5	4,80 %	
16 à 20	13	12,5 %					

Base exploitable de réponses : 104

En 2014, 75 % des scènes publiques disposent d'une équipe permanente composée entre 6 et 20 membres (77% en 2007) et 15 % comprennent plus de 21 salariés (ils étaient 16% en 2007).
Les effectifs sont donc relativement stables entre 2007 et 2014.

Aperçu comparatif des scènes de l'échantillon SNSP/ échantillon Arcadi 2010



La répartition des scènes en fonction de leur volume d'emploi permanent est différenciée entre celles de l'échantillon national et celles implantées en Ile de France.

- Alors qu'elles ne sont que 19 % à disposer d'un effectif permanent inférieur à 7 dans l'échantillon du SNSP, elles s'élèvent à 46 % en Ile de France
- Inversement, elles sont 81 % dans l'échantillon national à employer plus de 8 salariés permanents et 54 % sur le territoire francilien

Il s'agit probablement d'un autre enseignement de cette étude que de remarquer le profil différent des scènes franciliennes par rapport aux scènes réparties sur tout le territoire français. On ne peut néanmoins probablement évacuer de l'analyse un biais possible de l'échantillon issu des adhérents du SNSP. En effet, l'adhésion à un syndicat bénéficie d'une corrélation forte à son niveau de rayonnement. Le profil de la petite scène située sur un territoire rural est de façon hypothétique peut être moins représentée.

Répartition des emplois permanents par typologie

EMPLOIS	Nombre		
	Moyenne	Médiane	Total
Administration/production	4,00	3	415,5
Technique	3,37	3	350,5
Communication / Relations publiques	3,54	3	365
Entretien / maintenance	1,09	1	112
Gardiennage	0,47	0	48

Base exploitable de réponses : 104

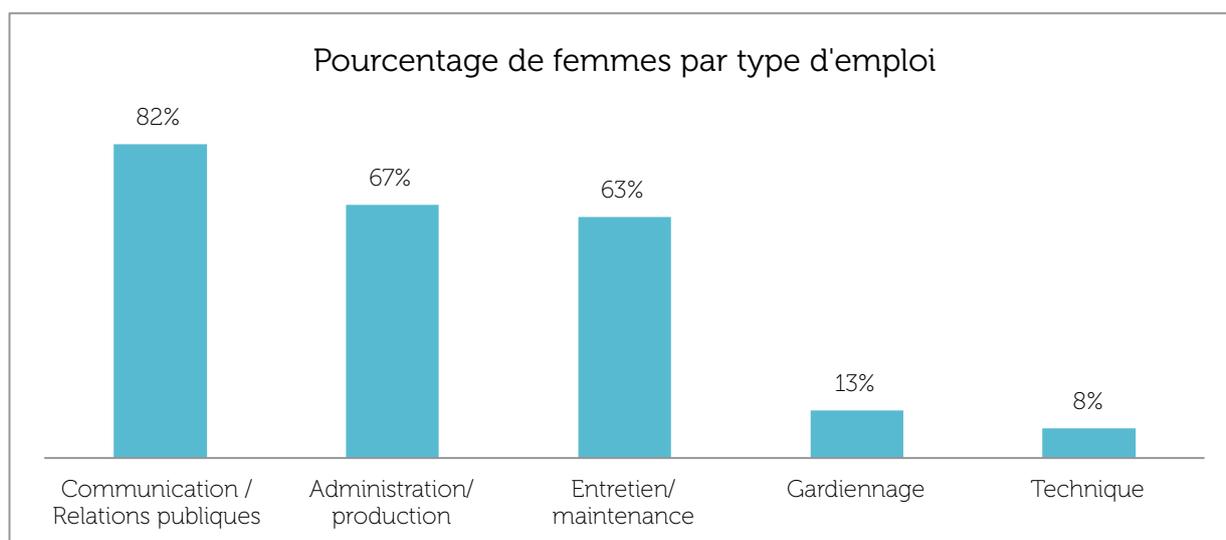
Trois pôles principaux, sensiblement de même poids en termes d'emplois permanents, structurent les équipes des scènes publiques :

- › **L'administration** avec 4 emplois en moyenne (3 pour la médiane)
- › **Le service technique** avec plus de 3,3 emplois par équipe (médiane à 3) subit une érosion de ses effectifs au profit du recrutement de techniciens intermittents (ils étaient en moyenne 5,84 dans les établissements en 2007)
- › **Communication et relations publiques** avec 3,5 emplois (médiane à 3)
- › **Les fonctions supports d'entretien/maintenance et de gardiennage** ont un volume inférieur avec 1,5 emploi en moyenne (1 en médiane)

Sur l'ensemble de notre échantillon, l'ensemble des emplois permanents représente 1 291 emplois

Le nombre moyen de cadres est de 4. Ils composent 378 emplois de notre échantillon.

Taux de féminisation des emplois



Base exploitable de réponses : 103

Sur les 1 291 emplois composant les équipes des théâtres et structures de programmation, 682 des emplois sont occupés par **une femme soit 52% du volume total de l'emploi.**

De façon assez attendue, elles sont dans les pôles de :

- la communication et les relations publiques pour 82% des emplois permanents occupés
- l'administration/production pour 67 % des emplois
- L'entretien/la maintenance pour 63 %
- Seulement 13% pour le gardiennage
- Et 8% des emplois techniques

Les postes techniques restent encore occupés ultra-majoritairement par des hommes avec néanmoins une évolution qui commence à s'exprimer.

L'emploi intermittent

Les scènes publiques, employeurs d'intermittents du spectacle

	Nombre de personnes			Masse salariale		
	Moyenne	Médiane	Total	Moyenne	Médiane	Total
Emploi intermittent						
Artistique	11	3	1 085	13 617 €	2 595 €	1 361 728 €
Technique	55	20	5 510	59 076 €	33 313 €	5 612 186 €

Base exploitable de réponses : 102

En matière d'engagement artistique, les scènes publiques permanentes ont un volume d'emploi intermittent relativement peu élevé (11 engagements en moyenne et 3 en médiane) qu'il faut mettre **en relation avec le nombre de contrats de cession de spectacles déclarés** (cf. ci-dessous).

Les scènes ne sont que peu les employeurs directs des artistes.

Ainsi seuls 1 085 CDDU sont signés sur l'ensemble de notre échantillon pour une masse salariale totale de 1 361 728 €.

Pour le secteur technique, une moyenne de 55 intermittents est employée par les scènes permanentes avec une médiane à 20. Pour mémoire, le nombre moyen d'intermittents techniques était moins important à 27 en 2007 avec une médiane à 15.

L'emploi artistique indirect : les contrats de cession

	Moyenne	Médiane	Total
Nombre de contrats cession	18	12	1 200
Nombre d'artistes interprètes présents sur le plateau	121	22	8 127
Nombre d'artistes présents sur le plateau/spectacle	6,7	1,8	

Base exploitable de réponses : 57

Sur une base de 57 questionnaires exploitables, 18 contrats de cession ont été signés en moyenne en 2014 (médiane à 12) pour un total de 1 200.

Cela représente un nombre moyen d'artistes sur le plateau de 121 (avec une médiane à 22).

Ces données expriment de manière forte une disjonction entre la moyenne et la médiane révélant qu'une partie de la population de notre échantillon tire la moyenne vers le haut et ce de deux manières :

- Ils signent plus de contrats de cession présentant ainsi un volume plus important d'œuvres en diffusion
- Mais surtout, le nombre moyen d'artistes sur le plateau est plus important : il existe donc une corrélation très nette entre le type de formes et le volume de spectacles accueillis. Plus la scène permanente diffuse de spectacles et plus les spectacles en grande forme sont programmés.

Indicateurs sur le versement des droits d'auteurs

	Moyenne	Médiane	Total
Montant des droits Sacem acquittés	13 522 €	7 925 €	1 379 277 €
Montant des droits SACD acquittés	22 234 €	14 477 €	2 156 680 €
Autres droits	1 862 €	703 €	182 467 €

Base exploitable de réponses : 102

En moyenne, 13 522 € ont été versés à la Sacem au titre des droits d'auteurs (médiane à 7 925) soit un total de 1 379 277 €.

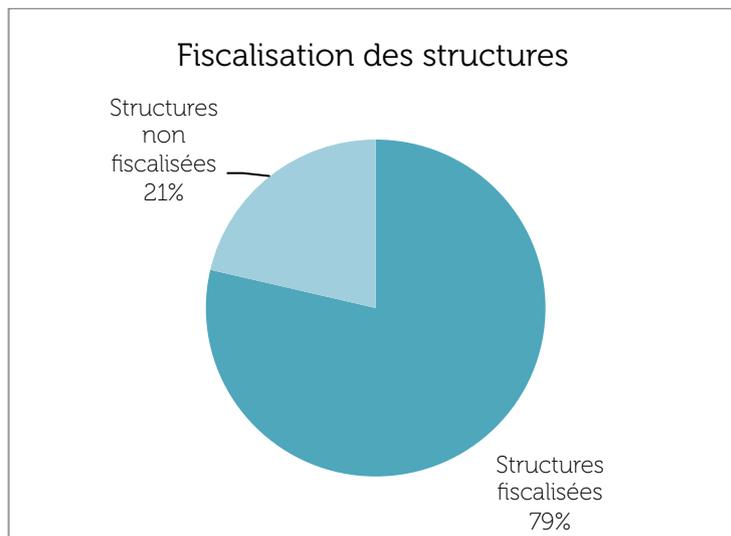
Les montants versés à la Sacd sont plus importants avec une moyenne de 22 234 € (médiane à 14 477 €) pour un total versé de 2 156 680 € pour 102 scènes.

Les autres droits représentent des sommes modestes avec 1 862 € de moyenne (médiane à 703€).

4/

Les indicateurs financiers

La fiscalisation



Base exploitable de réponses : 103

79 % des structures de programmation sont fiscalisées et 21 % ne le sont pas. Pour les scènes qui déclarent être fiscalisées, 80 % le sont sur l'ensemble des budgets et 20% de manière partielle.

Nous rappelons que le spectacle vivant, depuis le lendemain de la seconde guerre mondiale, dispose de taux préférentiels sur la TVA permettant de faciliter le développement de l'activité au même titre que les taux réduits pour la presse. Les structures non fiscalisées sont pour l'essentiel les structures gérées en régie directe.

Principaux ratios budgétaires

	Montants			
	Moyenne 2014	Moyenne 2007	Médiane	Total
Budget global (base 100)	1 266 471 €	1 286 000 €	897 954 €	126 647 110 €
Budget artistique (base 103)	423 186 € (33,62%)	487 300 € (39%)	278 964 €	43 588 118 €
Frais de mission/réception des équipes artistiques accueillies (base 100)	45 502 € (3,61%)	NC	37 985 €	4 504 720 €
Budget communication (base 98)	56 322 € (4,47%)	64 000 € (5,3%)	29 784 €	5 519 570 €

Le budget global des scènes

Le budget moyen global s'élève en 2014 à 1 266 471 € (médiane à 897 954 €).

Nous pouvons mettre cette moyenne budgétaire en perspective avec les deux études disponibles sur les scènes publiques permanentes pour mesurer les écarts :

➤ D'un point de vue des **tendances comparatives à l'année 2007, le budget total moyen perd 19 529 € soit 9,84 %.**

➤ La mise en perspective avec l'échantillon d'Ile de France révèle des disparités entre l'échantillon francilien et l'échantillon des 104 théâtres de la présente étude à l'échelle nationale :

Budget global de la scène publique	Échantillon national	Échantillon francilien
Plus petit budget	254 000 €	95 000 €
Plus important budget	5 463 509 €	2 700 000 €

Sources : étude SNSP 2014/ étude Arcadi 2010⁶

Plusieurs arguments peuvent expliquer ces écarts :

➤ L'échantillon national est issu du corpus des adhérents du SNSP, de ce fait on peut estimer qu'il s'agit d'un léger biais de l'étude quant à la représentation de plus petites scènes qui n'ont pas les moyens ou ne ressentent pas la nécessité de rallier une structure syndicale.

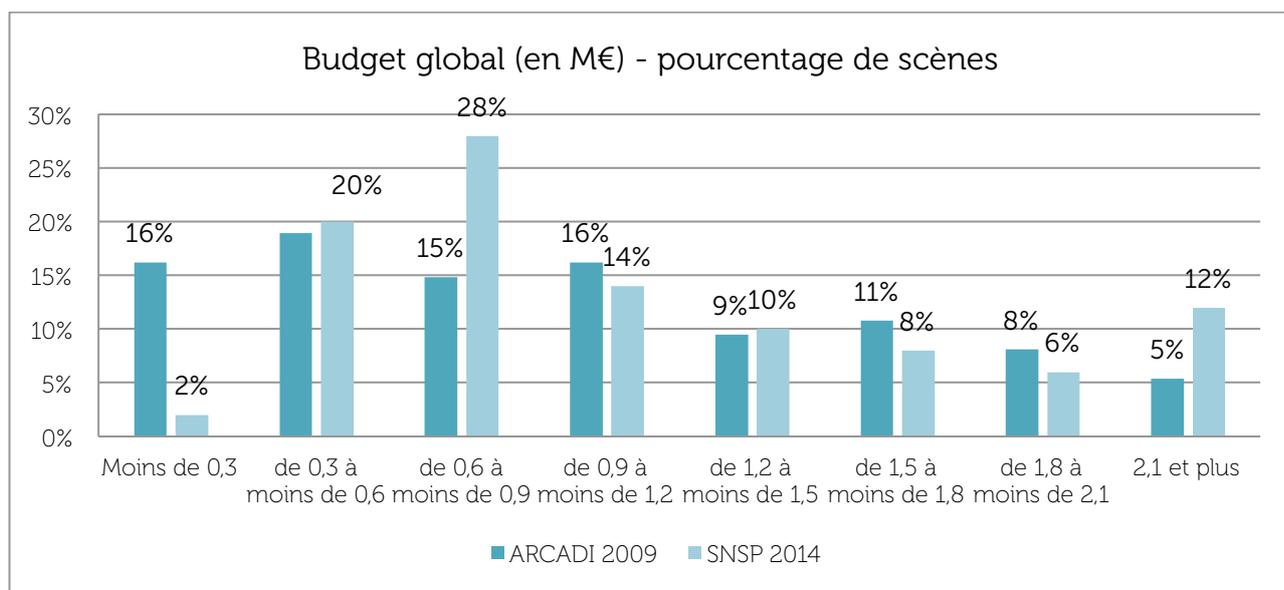
➤ Pour les théâtres disposant des budgets les plus importants, l'écart est plus spectaculaire entre la scène disposant le plus important budget à l'échelon de l'Ile de France et celui de l'échantillon national (écart deux fois moindre). Les unités disposant des plus importants budgets sont situées dans des communes limitrophes des chefs lieu de métropole à fort rayonnement (ex : Blagnac métropole de Toulouse, Mérignac métropole de Bordeaux, etc.). À contrario, la densité des équipements est beaucoup plus resserrée sur le territoire francilien, beaucoup de communes disposant d'équipements. De ce fait, l'envergure budgétaire et le rayonnement auraient une tendance à être plus limités.

⁶ Il convient de rappeler que l'étude d'Arcadi 2010 portait sur un échantillon étendu et donc comprenait des scènes non adhérents au SNSP.

Nous présentons ci-après, un tableau ventilant des équipements par niveau budgétaire global en le mettant en perspective avec l'étude réalisée en 2010 par Arcadi.

Cette nouvelle approche révèle la plus grande homogénéité de l'échantillon selon les différentes catégories d'établissements pour l'échantillon Arcadi et la relative représentation des « petites scènes » disposant de moins de 300 000 € de budget (16%).

Les écarts sont plus importants pour l'échantillon du SNSP avec seulement 2% des scènes qui disposent de moins de 300 000 € de budget mais 12% plus de 2 100 000 €



Le budget artistique

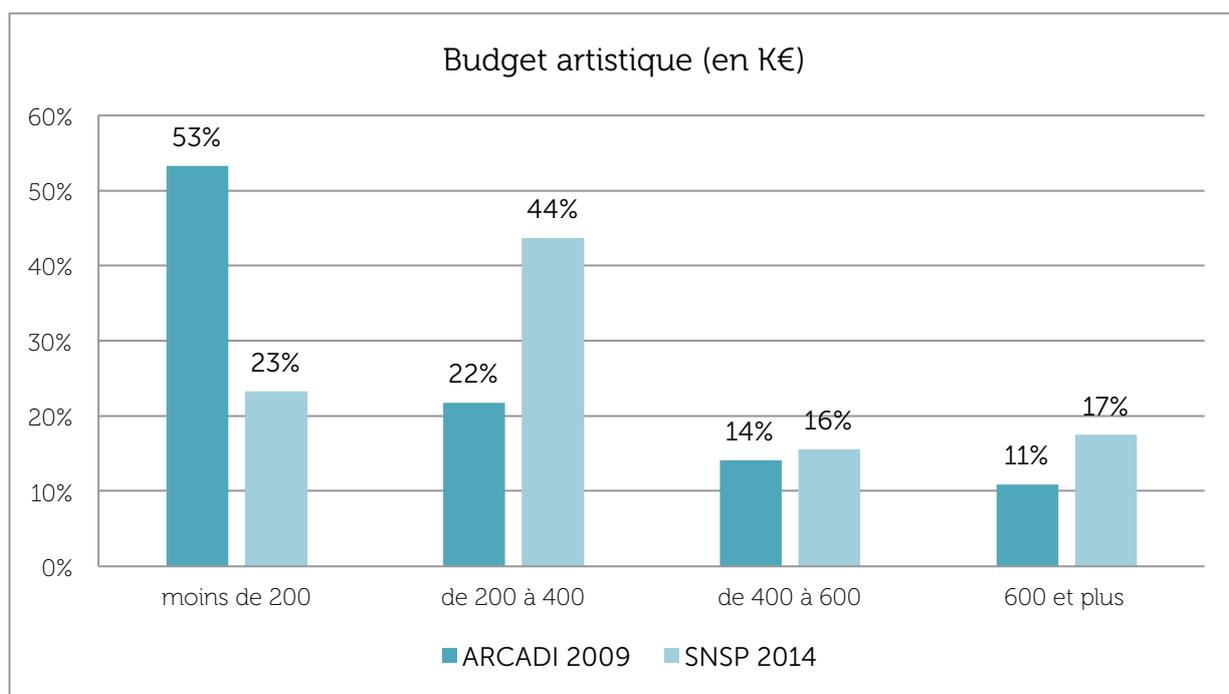
Le budget artistique moyen de notre échantillon s'établit à 423 186 € (médiane à 278 964 €). La **tendance** par rapport à 2007 **est à la baisse avec une tension plus importante que pour le budget global** passant de 487 300 € en 2007 à 423 186 € soit une érosion de 13,15%. Alors que le budget artistique représentait 39% du budget total en 2007, il ne représente plus que 33,62 % du budget total en 2014 témoignant de la réduction des marges artistiques.

La mise en perspective avec l'étude francilienne révèle les mêmes écarts. Les plus importantes scènes adhérant au SNSP disposent de budgets artistiques de plus de 2 000 000 €.

Budget artistique des scènes publiques	Échantillon national	Échantillon francilien
Plus petit budget	58 567 €	18 000 €
Plus important budget	2 755 366 €	1 600 000 €

La ventilation des scènes par niveau de budget artistique apporte un nouvel éclairage :

- Les budgets artistiques des scènes issues de l'échantillon francilien sont plus réduits, et 53 % des scènes ont moins de 200 000 € alors qu'elles ne sont que 23 % à l'échelon national soit deux fois moins.
- À contrario, elles sont 44% à disposer d'un budget compris entre 200 et 400K€ dans l'échantillon national pour exactement la moitié moins en Ile de France (22%).
- Le différentiel s'exprime de la même manière pour les budgets artistiques les plus élevés (+ de 600K€ de budget) en faveur du SNSP (17%) avec un chiffre en retrait pour les théâtres d'Ile de France (11%).



Le prix moyen du billet

- Le prix moyen du billet tout public s'élève à 13,4 € avec une médiane à près de 12 €
- La tarification jeune public s'élève autour de 5 € (tarif assez homogène sur l'ensemble de l'échantillon)

Il convient de rappeler que du fait de leurs missions de service public et compte tenu des aides versées par les partenaires publics pour la conduite de l'activité, les tarifs appliqués à la billetterie sont nettement inférieurs aux coûts réels du fauteuil.

Outre la mise en œuvre de dispositifs de médiation, de réflexion sur des parcours de spectateurs, l'accessibilité aux œuvres repose sur des politiques tarifaires adaptées et incitatives.

	Tout public		Jeune public	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Prix moyen du billet en 2014	13,4 €	11,9 €	5,2 €	5,0 €

Base exploitable de réponses : 100

Les abonnements

La politique d'abonnement est une stratégie mise en œuvre par une grande majorité de scènes : sur les 95 réponse exploitables, 80 déclarent proposer une offre d'abonnements. Ils permettent d'une part d'offrir des réductions tarifaires pour les « consommateurs intensifs » de spectacle, il vise à amplifier le nombre de spectacles vus et ainsi de contribuer à remplir les salles. Ils peuvent également avoir pour orientation de répartir les publics sur les différents spectacles et non pas sur les « têtes d'affiche » (en fonction des mesures incitatives qu'ils incluent).

Nous pouvons opérer les constats suivants :

› **Les plus petits théâtres sont moins actifs** quant à la mise en œuvre d'une offre d'abonnement. Cela confirme la corrélation existant entre densité de l'offre de spectacle et stratégie tarifaire de fidélisation par le biais de l'abonnement

› **Dans notre échantillon, un certain nombre de structures n'est pas concerné** par les abonnements du fait de leur nature d'activité : Yonne en scène ou Franche-Comté côté cour qui sont des structures de programmation proposant des spectacle en diffusion auprès des communes et des associations

	Nombre			Prix moyen	
	Moyenne	Médiane	Total	Moyenne	Médiane
Abonnements vendus	1 596	765	134 060	56 €	43 €

Base exploitable de réponses : 95

Il est en revanche plus complexe d'analyser le prix des abonnements : nous pouvons indiquer qu'un abonnement coûte en moyenne un peu plus de 4 places de spectacles (la médiane est à un peu plus de 3 places). Néanmoins, le questionnaire n'a pas approfondi la question des contenus et des modalités d'abonnement. L'analyse qualitative réalisée à partir des sites web révèle une très grande diversité des approches que nous ne pouvons analyser de manière quantitative.

État des recettes propres

Les recettes propres de billetterie s'élèvent en moyenne à plus de 295 K€ avec une médiane de plus de la moitié. Ainsi les grandes structures de programmations, du fait du volume de leur programmation et des jauges offertes impactent très fortement et de manière mécanique la moyenne constatée.

Si l'on rapporte la billetterie au budget moyen général des structures de programmation, il apparaît que la billetterie couvre 23% des dépenses.

La billetterie est composée de deux volets :

- › Près de 90 % des recettes de billetterie sur le spectacle vivant
- › Plus de 10% des recettes sur le cinéma

D'autres recettes viennent abonder les ressources propres (montant total de 78 360 € avec des locations de salles ou des prestations (50% de ces autres recettes sont constituées par le mécénat, le parrainage et la publicité ou enfin le soutien des sociétés civiles).

Si le mécénat culturel a eu plutôt tendance à croître depuis l'application de la loi Aillagon (2003), les répercussions sont aujourd'hui limitées dans les théâtres ou les structures de programmation. La médiane à 0 indique que plus de la moitié de l'échantillon ne bénéficie d'aucun soutien privé au titre du mécénat, du parrainage ni d'ailleurs de la publicité.

Quant enfin aux soutiens des sociétés civiles (Spedidam, Adami, Sacem...), ils ne sont effectifs que lorsque la structure dispose d'une programmation étoffée et recevant des spectacles de rayonnement national.

Le tableau ci-dessous présente les chiffres moyens sur l'ensemble des réponses exploitables

	Chiffres d'affaires		
	Moyenne	Médiane	Total
Total billetterie (Base : 103)	295 888 €	130 000 €	30 476 416 €
Dont spectacle vivant (Base : 102)	260 666 €	119 500 €	26 587 971 €
Dont cinéma (Base 102)	37 637 €	- €	3 838 960 €
Autres recettes (Base : 103)	78 360 €	30 687 €	8 071 112 €
Dont location de salles, prestations (Base 99)	36 078 €	12 000 €	3 571 767 €
Dont mécénat, parrainage (Base 98)	14 045 €	- €	1 376 378 €
Dont publicité (Base : 97)	1 529 €	- €	148 325 €
Soutien des sociétés civiles (Base : 103)	3 460 €	- €	356 343 €

Nous avons par ailleurs opéré sur quelques items un focus plus précis pour déterminer le montant moyen des recettes lorsque les scènes répondaient favorablement à l'existence d'une recette autre que la billetterie.

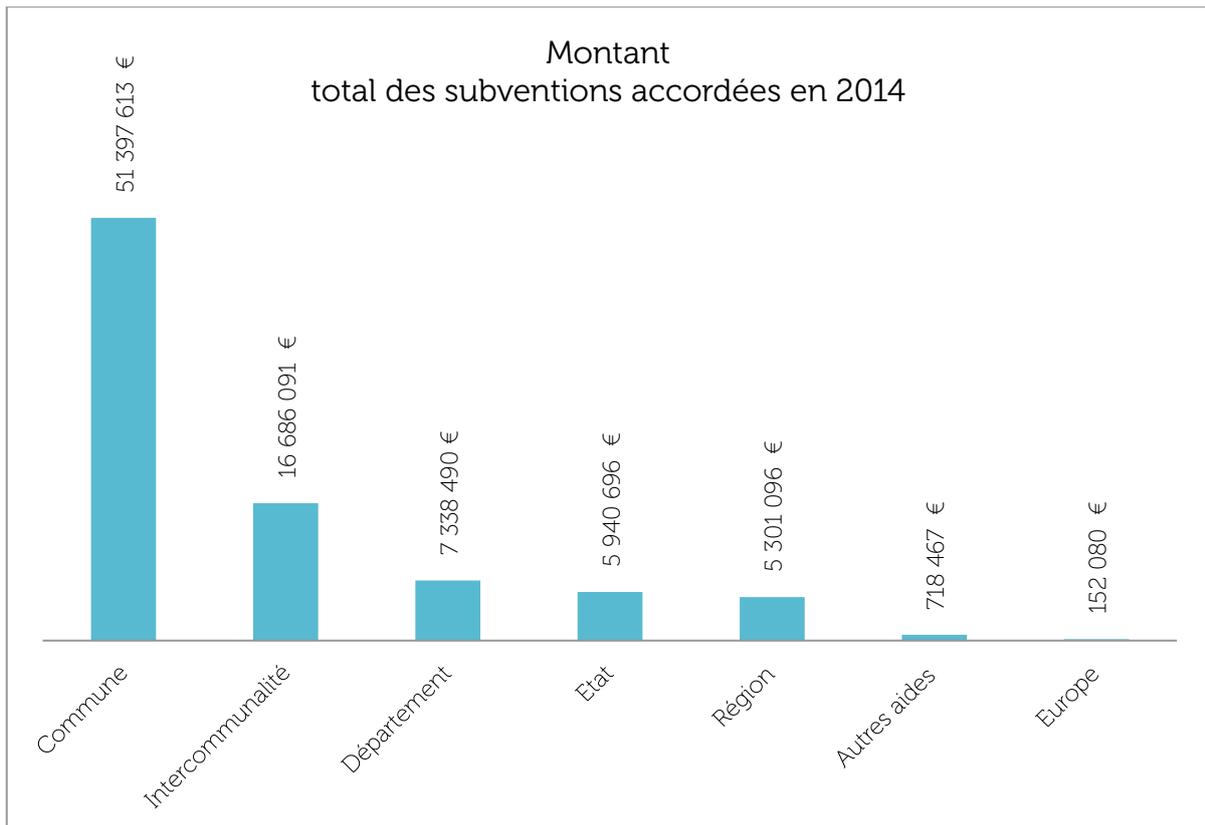
Focus sur le niveau de recette moyen	Chiffres d'affaires		
	Moyenne	Médiane	Total
Cinéma	174 498 €	127 437 €	3 838 960 €
Autres recettes	83 207 €	32 282 €	8 071 112 €
Dont location de salles, prestations	45 212 €	17 148 €	3 571 767 €
Dont mécénat, parrainage,	37 199 €	15 000 €	1 376 378 €
Dont publicité	13 484 €	6 600 €	148 325 €
Soutien des sociétés civiles	10 181 €	6 315 €	356 343 €

Répartition des subventions publiques

Le tableau ci-dessous présente le montant moyen des aides publiques en fonction de l'échelon territorial.

	Subventions		
	Moyenne	Médiane	Total
Commune	513 976 €	394 500 €	51 397 613 €
Intercommunalité	162 001 €	- €	16 686 091 €
Département	71 247 €	43 853 €	7 338 490 €
Région	51 467 €	32 000 €	5 301 096 €
DRAC	52 618 €	20 862 €	5 419 662 €
CNC	790 €	- €	81 375 €
Dispositifs aides à l'emploi	4 269 €	- €	439 659 €
Europe	1 477 €	- €	152 080 €
Autres aides	7 114 €	- €	718 467 €
Aides totales	96 106 €	- €	87 534 533 €

Base exploitable de réponses : 103



Base exploitable de réponses : 103

Pour chacune des occurrences, nous présentons dans le tableau ci-dessus, une moyenne et une médiane lissées sur un ensemble de 103 questionnaires exploitables.

Nous pouvons formuler plusieurs constats quant aux soutiens publics :

› **Le premier échelon d'intervention se situe au cœur du bloc communal :**

- **Les communes sont les premières pourvoyeuses de subsides** avec une moyenne d'intervention de plus de 500 K€ (la médiane s'établissant à près de 400 K€). Ce niveau de financement est donc le plus fréquent et le plus élevé en volume. Sur les 80 scènes permanentes recevant un soutien communal la moyenne s'établit à 628 338 € (cf. tableau ci-dessous).
- Si **l'intercommunalité culturelle** est déjà bien en mouvement pour la lecture publique et les enseignements artistiques, il s'avère que **les transferts à cet échelon ne sont pas encore nombreux pour le spectacle vivant dans notre échantillon**. Les chiffres d'une moyenne de 162 001 € et d'une médiane à 0 illustrent ce constat. En revanche, pour les 45 théâtres aidés par le niveau intercommunal, le niveau moyen de l'intervention s'établit à 382 479 €.

› **Les départements :** leur soutien est communément reçu par les scènes permanentes (93 soutiens notifiés). La moyenne de subvention sur l'ensemble de l'échantillon (103 théâtres) s'élève à 71 247 €. Néanmoins, quand on regarde le montant moyen accordé lorsqu'une aide est délivrée, il est à 78 853 € (médiane à 48 900 €)

› **Les régions** sont un peu moins impliquées dans le financement des théâtres avec une occurrence de soutien pour 73 scènes permanentes. Quand elles sont présentes, elles soutiennent le théâtre ou la structure de programmation à hauteur de plus de 72 600 € (médiane à 55 500 €). Si le nombre de théâtres aidés est supérieur à celui soutenu par les Drac, en revanche le niveau moyen de l'aide régionale est inférieur.

➤ **Les DRAC soutiennent 66 théâtres de notre échantillon.** Le montant moyen du soutien sur l'ensemble de l'échantillon est de 52 618 € mais si l'on considère le niveau moyen des théâtres soutenus, l'enveloppe s'établit à 78 853 € de moyenne. Ces aides sont notamment délivrées aux scènes conventionnées mais également à d'autres théâtres qui ne le sont pas et qui perçoivent une aide au projet au titre des résidences, des actions d'EAC spécifiques (Éducation artistique et culturelle), des créations...

➤ **Le CNC** (Centre national du Cinéma) apporte un financement à 15 scènes au titre du label Cinéma Arts et Essais ou bien pour les programmes d'éducation à l'image.

➤ **Les dispositifs d'aides à emploi** concernent 29 théâtres avec un montant pour chaque occurrence de plus de 15 000 € annuels.

Enfin, **10 théâtres bénéficient d'un soutien de l'Europe** avec un soutien, quand il est apporté, de 20 226 €.

Montant des aides quand elles sont apportées par un partenaire public	Subventions	
	Moyenne	Médiane
Commune (base 80)	628 338 €	538 000 €
Intercommunalité (base 45)	382 479 €	130 000 €
Département (base 93)	78 971 €	48 900 €
Région (base 73)	72 664 €	55 500 €
DRAC (base 66)	78 853 €	58 765 €
CNC (base 15)	6 851 €	8 050 €
Dispositifs aides à l'emploi (base 29)	15 183 €	9 750 €
Europe (base 10)	20 226 €	7 900 €
Autres aides (base 44)	15 685 €	9 159 €

Base exploitable de réponses : variable en fonction du nombre de soutien apporté (base indiquée pour chaque partenaire public).

Plus les scènes ont une activité rayonnante et plus les soutiens croisés se manifestent. Ce rayonnement s'envisage en premier lieu sur une envergure de programmation qui peut intégrer un ou plusieurs festivals, la structuration d'une activité de création/production, le déploiement d'actions de médiations, de lien avec des activités et toute autre action qui peut prolonger une stricte activité de diffusion.

Comme nous l'avons vu, la réalité de l'activité se déploie bien au delà de l'idée communément admise de scènes permanentes sans label qui justifieraient leur existence uniquement sur une activité de diffusion.

Cette étude approfondie sur leur activité, leur modalité de fonctionnement et leur budget, révèle ainsi au plein jour la part active que ces scènes apportent dans l'écosystème du spectacle vivant pour créer les œuvres, les faire vivre et circuler, pour la formation du goût des spectateurs.

5/

Les évolutions à l'œuvre et les enjeux

Les principaux défis à affronter

L'ensemble des observateurs et acteurs de la culture s'accordent à affirmer que nous vivons l'une des périodes les plus instables de l'activité artistique et culturelle depuis la mise en œuvre des premières lois de décentralisation. L'environnement bouge sur différents plans nécessitant le repositionnement de l'ensemble des stratégies, qu'il s'agisse des politiques culturelles en général ou de la conduite de l'action pour les opérateurs artistiques et culturels en particulier :

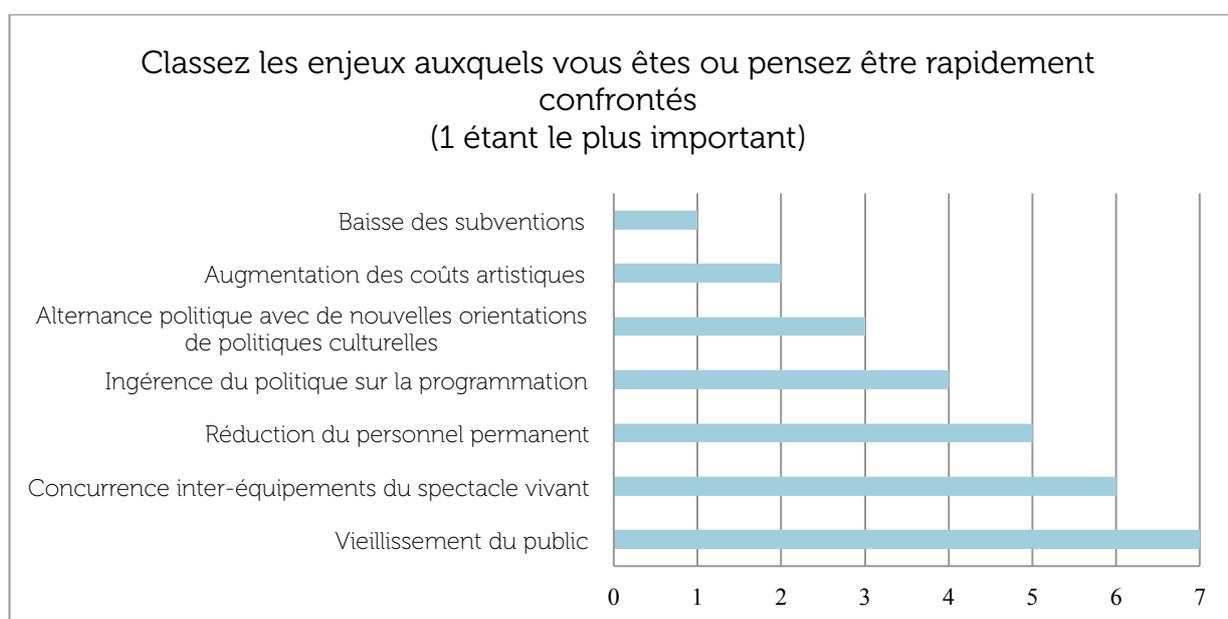
› **Le développement du numérique** bouleverse l'ensemble des pratiques et apporte une nouvelle dimension au développement artistique et culturel. L'ensemble des stratégies se repense en fonction de nouveaux supports de communication, de nouvelles modalités techniques de mise en œuvre, des nouvelles pratiques d'accès à la culture...

› **La loi NOTRe et les recompositions territoriales** à l'œuvre vont changer les échelons territoriaux d'intervention (création des métropoles, extension des intercommunalités rurales, création de nouvelles régions au périmètre élargi, ..)

› **La baisse des dotations de l'État auprès des collectivités** vient obérer les marges de manœuvre des collectivités locales qui annoncent pour bon nombre d'entre elles une baisse de subvention au secteur culturel notamment.

› **Une série de scrutins électoraux** qui provoque un profond renouvellement des élus : nouvelle génération à la tête des exécutifs locaux, la parité introduite dans les nouveaux conseils départementaux, l'élection de nouveaux exécutifs pour les régions « nouvelles générations »

› **Les négociations ouvertes depuis plusieurs années autour des conditions de pérennisation du régime de l'intermittence du spectacle**, serpent de mer, pèse singulièrement sur l'avenir des financements.



Base exploitable de réponses : 99

Tous ces enjeux adviennent sur fond **de crise économique** pesant sur le budget des ménages et de clivages forts dans la société.

Ainsi, dans cette période d'intense mutation qui voit la conjonction de nombreux facteurs d'instabilité pour les budgets de la culture en général et les scènes permanentes en particulier, nous avons sondé les directeurs/ices de structures de programmation pour tenter d'appréhender les défis auxquels ils doivent faire face et comment ils les hiérarchisent.

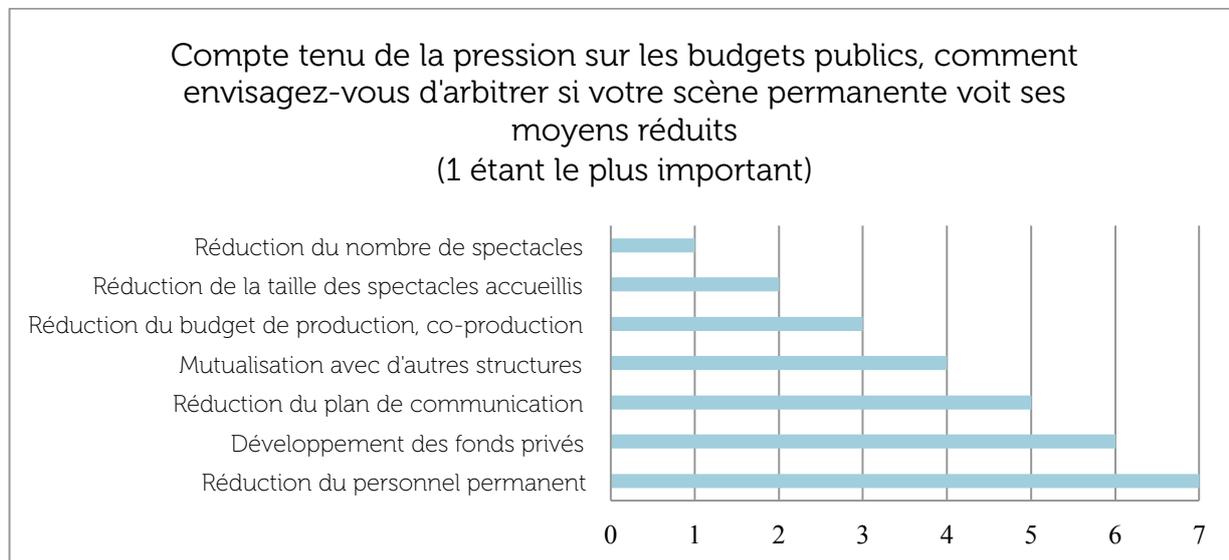
Très nettement, **les questions budgétaires** constituent les principales sources d'inquiétude (baisse des subventions et augmentation des coûts artistiques). Alors que les dépenses de fonctionnement du théâtre en ordre de marche augmentent et alors que des baisses de subventions sont annoncées, **comment maintenir les marges de programmation artistique ?**

Le deuxième **sujet de préoccupation résulte du renouvellement des personnels politiques**. Ces dernières années ont vu des alternances croisées entre les différents partis et elles ont été, ici où là, sources de remise en cause de stratégies politiques antérieures. Comme l'affirme **la charte des missions artistiques et territoriales des scènes publiques** (document élaboré par le SNSP, la FNCC et France Festivals), si les élus ont latitude pour orienter leur choix, on a pu assister à des revirements brutaux, frontaux qui ont mis en émoi la profession. De ce fait, les effets de l'alternance politique ainsi que l'ingérence des élus sont vécus comme très préoccupants.

Le troisième pôle de préoccupation est lié aux **conséquences du retrait annoncé des financements** et la **Crainte de devoir licencier ou ne pas renouveler les départs des personnels** ainsi, enfin, de la **concurrence inter-équipement**. Le réseau des scènes s'est en effet densifié et la crainte de devoir se mesurer face au théâtre de proximité dans un contexte de baisse des financements est soulignée.

Enfin, **le vieillissement des publics** dans ce contexte ne semble pas être une préoccupation majeure pour des scènes qui ont vocation à proposer des spectacles pluridisciplinaires.

Les arbitrages envisagés en cas de réduction des budgets



Base exploitable de réponses : 98

Ce nouveau questionnaire visait à identifier les solutions qui seraient mises en œuvre en cas de réduction des budgets :

Le premier impact direct touche à **l'offre de spectacle** : la programmation est revue à la baisse en utilisant les **leviers du nombre de levers de rideaux**, la **réduction de la taille des spectacles** (on privilégie les formes légères) et enfin **la réduction des budgets de production et coproduction**.

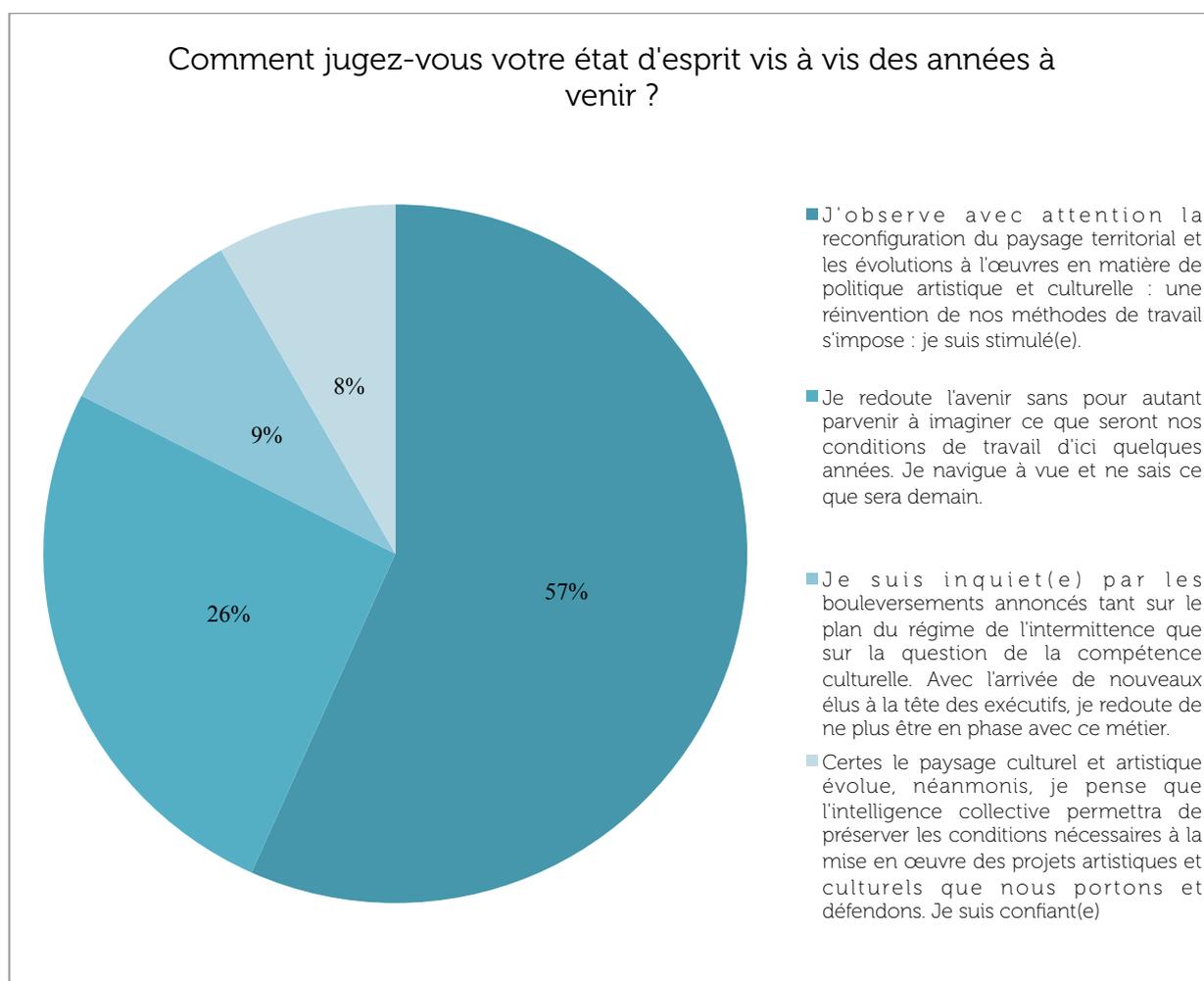
Le deuxième volet d'action touche aux volets du management et de la mise en œuvre en plaçant en perspective **la mutualisation avec d'autres structures et la réduction du plan de communication.**

La recherche des fonds privés est reléguée en arrière position et bien que cela ait été considéré **comme un défi à relever, les directeurs et directrices de scènes tiennent à préserver les effectifs de personnel permanent** (dernier utilisé selon l'enquête face à la baisse des fonds publics).

L'état d'esprit des dirigeants de scènes permanentes

Au vu des enjeux et des défis que les directeurs d'équipements doivent relever, nous avons donc posé quatre questions pour tenter d'approcher la situation qui caractérisait le mieux leur état d'esprit.

➤ Pour une grande majorité (57% des sondés), la situation d'observation domine avec une certaine forme de stimulation provoquée par la nécessité de réinventer des méthodes et des projets.



Base exploitable de réponses : 96

➤ Pour 26% des sondés c'est le sentiment d'incertitude qui domine avec une impression de naviguer à vue sans véritable projection possible sur un avenir qui se dessinerait.

➤ 9% des sondés sont inquiets et se demandent s'ils seront toujours en phase avec le métier.

➤ Enfin, 8% des directeurs/directrices font confiance à l'intelligence collective pour trouver les solutions.

6/

Conclusion

Au terme de cette enquête, de nombreuses données ont été recueillies et permettent de disposer d'une vision panoramique de l'activité des scènes permanentes adhérant au SNSP. La richesse des informations et les tableaux de données livrent une base de références qui pourra donner lieu à des réactualisations afin de mesurer les évolutions dans la conduite de l'activité.

Un certain nombre de constats méritent d'être rappelés en guise de conclusion :

- L'échantillon présente une variété de situations des scènes tant d'un point de vue de la structuration juridique, des moyens, de l'activité, du personnel ... Les corrélations entre la situation géographique et le degré de développement du théâtre sont très significatives : les profils ne sont pas du tout identiques entre les scènes de l'espace urbain ou celles du milieu rural. De la même manière, l'ancienneté, en assurant une antériorité de l'équipement dans le cadre des politiques publiques de la culture, peut expliquer qu'ils disposent de moyens plus significatifs.
- Le réseau des scènes publiques permanentes hors institution constitue le réseau d'établissements le plus important de diffusion au plan national. Ainsi, 4 320 spectacles professionnels (8 594 représentations) ont été présentés dans les 104 établissements interrogés. Si l'on devait rapporter ce chiffre aux 2 000 théâtres de ville recensés dans les fichiers commerciaux connus, il s'agirait donc d'un volume d'environ 74 000 spectacles présentés pour 124 000 représentations et s'adressant à plus de 20 millions de spectateurs.
- Les compagnies artistiques sont en majorité implantées sur le territoire national (88%) dont 37% appartenant au territoire régional de la localisation du théâtre. La proximité géographique des équipes artistiques est donc bien l'un des critères de programmation. La mise en relation des propositions artistiques régionales avec les diffuseurs constitue un angle stratégique des réseaux de programmation régionaux (premiers réseaux cités dans l'implication des théâtres dans les réseaux professionnels) ainsi que pour les agences régionales du spectacle vivant.
- Leur forte implantation dans le territoire local se traduit par de nombreuses activités développées en termes de propositions artistiques pour le jeune public, des actions de médiation, d'ateliers, de pratiques artistiques... Le travail avec le monde associatif ou les pratiques amateurs est devenu une constante de l'activité et peu de scènes ne conduisent aucune action en la matière (10% de notre échantillon).

Si certaines données sont stables par rapport aux indicateurs recueillis antérieurement et ne présentent donc aucune surprise, d'autres révèlent des informations qui permettent de poser un regard différent sur ces équipements structurants qui maillent le territoire français :

- La place de la musique est significative : les programmations font parts égales aux musiques et au théâtre. La prééminence du théâtre dans le discours établi est donc surestimée et les musiques sous-estimées. Le premier champ de conventionnement avec l'État confirme cette donnée (la nature des conventionnements avec ce dernier porte en premier lieu sur le secteur musical).
- Les scènes publiques permanentes hors institution sont certes des lieux de diffusion mais sont également des lieux de création : les indicateurs en évolution depuis l'année 2007, affichent une moyenne d'un peu moins de 6 créations accueillies pour une médiane à 5. Elles apportent des contributions financières en production ou co-production : l'activité de résidences artistiques est largement partagée par les scènes (seules 10% n'en accueillent pas) et elles peuvent avoir une action significative dans l'émergence de projets et la production des œuvres (financement moyen d'un peu moins de 5 projets pour un montant de 31 401 €).

➤ La moitié des scènes de l'échantillon programment un temps fort ou un festival. Certains d'entre-eux sont des événements majeurs au plan national pour les disciplines qu'ils servent (Circa à Auch, Le Temps d'Aimer à Biarritz, Mimos à Périgueux, Suresnes cités danse...). Dans le même temps, 50% des scènes déclarent accueillir des festivals dans leurs murs. Aussi, les porosités sont très fortes entre l'activité de saison que l'on pourrait qualifier de permanente et l'activité festivalière qui peut parfois être très rayonnante.

➤ La comparaison des résultats de la présente enquête avec les études pilotées par Arcadi (2010 et 2014) présente des écarts significatifs entre les établissements d'Ile-de-France et ceux de l'enquête SNSP. Si nous pouvions bien entendu nous y attendre, il est pour le moins surprenant de constater que les indicateurs moyens sont beaucoup plus faibles sur le niveau d'activité des scènes étudiées sur le seul périmètre de l'Ile de France. Nous avons énoncé un certain nombre de biais possibles sur la composition de l'échantillon du SNSP et probablement que la densité des équipements de rayonnement national ou international parisiens ou plus généralement franciliens mais également la densité des équipements municipaux réduisent le rayonnement des « théâtres de ville » à un périmètre communal voire intercommunal.

Enfin, quelques données de comparaison avec des chiffres issus de l'enquête de l'année 2007 mettent en évidence une légère érosion des budgets (perte de 9,80 % en moyenne sur les budgets généraux et de 13,15 % sur les budgets artistiques). Ainsi, si l'impact de la crise se fait ressentir, les baisses de budgets ne sont pas massives pour l'heure. Néanmoins, il convient de constater une réduction des marges artistiques qui impactent directement le volume d'emploi intermittent.

Face à cette situation ainsi qu'au regard des évolutions à l'œuvre (institutionnelles, numériques, sociétales...), la préoccupation des directeurs/trices des scènes concernent en premier lieu les moyens financiers de l'activité et le recul des marges artistiques, avant le renouvellement des personnels politiques ou le vieillissement des publics.

Dans ce contexte, la grande majorité de la profession (57%) se place en situation d'attente et d'observation et formule une certaine idée de stimulation intellectuelle et professionnelle à imaginer les scénarii de projets qui devront être mis en place à l'avenir.

C'est probablement autour de ces grandes orientations que la profession se retrouvera face aux bouleversements à l'œuvre aujourd'hui : en étant à l'écoute de la société, en observant les grands enjeux des territoires et en formulant des propositions artistiques qui répondent aux questionnements des citoyens.

De ce point de vue, les équipements relevant de ce réseau représenté par le SNSP ne sont pas les moins bien placés. Équipements de proximité par excellence, en prise directe avec les territoires et leur population, à l'écoute des pratiques artistiques amateurs, lieux de convergence et d'émergence de propositions artistiques professionnelles et pluralistes, ils disposent des atouts nécessaires pour accompagner la société dans les mutations qu'elle rencontre.

ANNEXES

/

1/

Liste des scènes participant à l'enquête

Alsace-Lorraine, Champagne-Ardennes

- › Cernay : Espace Grün
- › Charleville-Mezières : Théâtre municipal
- › Chaumont : Le Nouveau Relax
- › Épernay : Salmanazar
- › Frouard : Théâtre Gérard Philipe
- › Homécourt : Centre culturel Pablo Picasso
- › Lunéville : La Méridienne
- › Mancieulles : Til-Théâtre Ici&là
- › Reichshoffen : La Castine
- › Rixheim : La Passerelle
- › Saint-Louis : La Coupole
- › Saverne : Espace Rohan
- › Schiltigheim : Schiltigheim culture
- › Troyes : Théâtre de la Madeleine

Aquitaine, Poitou-Charente, Limousin

- › Bellac : Théâtre du Cloître
- › Biarritz : Biarritz Culture
- › Libourne : Théâtre le Liburnia
- › Mérignac : le Pin Galant
- › Périgueux : l'Odyssée
- › Ruffec : La Canopée
- › Rouillac : La Palène
- › Saint-Georges de Didonne : Le Crea
- › Saint-Junien : La Mégisserie
- › Thouars : scène conventionnée
- › Tulle : Théâtre des sept collines

Bourgogne, Franche-Comté

- › Franche-Comté : Côté cour
- › Perrigny : L'Yonne en scène

Bretagne

- › Arradon : La Lucarne
- › Dinan Communauté : Théâtre des Jacobins et saison
- › Fouesnant : L'Archipel
- › Landerneau : l'atelier culturel
- › Morlaix : Théâtre du pays de Morlaix
- › Redon : Le Canal

Centre-Val de Loire

- › Vernouillet : Atelier à spectacle
- › Vendôme : L'Hectare

Normandie

- › Ifs : Espace Jean Vilar
- › Mondeville : La Renaissance
- › Sotteville-les-Rouen : Centre culturel Trianon Transatlantique
- › Rouen : Hangar 23

Ile-de-France

- › Aubergenville : La Nacelle
- › Juvisy-sur-Orge : Théâtre des Portes de l'Essonne
- › Beynes : La Barbacane
- › Breigny-sur-Orge : le Théâtre
- › Champigny-sur-Marne : Théâtre Gérard Philipe
- › Châtenay-Malabry : Théâtre Firmin Gémier / la Piscine
- › Chaville : L'Atrium
- › Chevilly-Larue : La Maison du Conte

- › **Choisy-le-Roi** : Théâtre Paul Éluard
- › **Clamart** : Théâtre Jean Arp
- › **Colombes** : L'Avant-Scène
- › **Fontenay-sous-Bois** : Fontenay en scènes
- › **Ivry-sur-Seine** : Théâtre Antoine Vitez
- › **Kremlin Bicêtre** : Espace culturel André Malraux
- › **Le Perreux-sur-Marne** : Centre des bords de Marne
- › **Le Vésinet** : Le Théâtre
- › **Longjumeau** : Producene
- › **Maison-Alfort** : Théâtre Claude Debussy
- › **Massy** : Opéra
- › **Noisy-le-Grand** : Espace Michel Simon
- › **Noisy-le-Sec** : Théâtre des Bergeries
- › **Paris** : Vingtième Théâtre / Nouveau Théâtre de novembre
- › **Pontault-Combault** : Les Passerelles
- › **Poissy** : Le Théâtre
- › **Provins** : Centre culturel et sportif de Saint-Ayoul
- › **Rueil-Malmaison** : Théâtre André Malraux
- › **Rungis** : Le Théâtre
- › **Saint-Cloud** : Les Trois Pierrots
- › **Saint-Maur** : Théâtre de la Cité
- › **Sèvres** : Sèvres Espace Loisirs
- › **Suresnes** : Théâtre Jean Vilar
- › **Villeneuve-Saint-Georges** : Sud-Est Théâtre

La Réunion

- › **Saint-Benoit** : Théâtre des Bambous
- › **Saint-Leu** : Le Séchoir

Midi-Pyrénées

- › **Auch** : Circa
- › **Blagnac** : Odysse spectacles
- › **Le Garric, Gagnac les Mines, et Blaye les Mines** : Syndicat mixte pour l'aménagement de la découverte

Nord-Pas-de-Calais, Picardie

- › **Compiègne** : Espace Jean Legendre
- › **Laon** : Maison des arts et des loisirs
- › **Noyon** : Théâtre du Chevalet
- › **Roubaix** : Le Colisée

Pays de la Loire

- › **Ancenis** : Quartier Libre
- › **Carquefou** : Théâtre de la Fleuriaye
- › **Châteaubriand** : Théâtre de verre
- › **Pornichet** : Quai des arts
- › **Saint-Barthélémy d'Anjou** : Théâtre de l'Hôtel de ville
- › **Saumur (agglomération)** : Saison de spectacle vivant de l'agglomération Saumur Loire Développement

Provence-Alpes-Côte d'Azur

- › **Aubagne** : Le Comoedia
- › **Aix-en-Provence** : Théâtre Antoine Vitez
- › **Aix-en-Provence** : 3bisF
- › **Briançon** : Théâtre du Briançonnais
- › **Grasse** : Le Théâtre de Grasse
- › **Port-de-Bouc** : Le Sémaphore
- › **Marseille** : Théâtre Massalia
- › **Sainte-Maxime** : Le Carré Sainte-Maxime

Rhône Alpes

- › **Andrézieux-Bouthéon** : Théâtre du Parc
- › **Aurillac** : Théâtre d'Aurillac
- › **Bourg-en-Bresse** : Le Théâtre
- › **Cébazat** : Le Sémaphore
- › **Échirolles** : La Rampe et la Ponatière
- › **Portes-les-Valences** : Le Train Théâtre
- › **Saint-Étienne** : Nouveau théâtre Beaulieu
- › **Vénissieux** : Le Théâtre
- › **Vienne** : Le Théâtre
- › **Villefranche-sur-Saône** : Le Théâtre

2/

Questionnaire

Vous (personne qui a rempli le questionnaire)

1. Nom de votre structure :
2. Nom Prénom :
3. Téléphone :
4. E-mail :
5. Site internet de votre structure :

Merci de préciser si vous optez pour une présentation des chiffres dans le questionnaire en :

- HT TTC

A. Informations générales sur votre scène

1. Nom de votre structure :
2. Commune principale d'implantation :
3. Code postal :
4. Nombre d'autres communes où la scène programme des spectacles :
5. Nombre de spectacles programmés hors du lieu principal par saison :
6. Programmez vous des spectacles hors les murs (structures éphémères type magic mirror, chapiteau, péniche, ou rue, lieux alternatifs ...) :

- Oui Non

Si oui, combien de spectacles y ont été programmés en 2014 :

7. Échelle d'intervention prioritaire en termes de travail sur les publics :
 - Un quartier ou arrondissement
 - La commune
 - L'intercommunalité
 - Territoire plus vaste (pays, département, région...)
 - Autre. Précisez :

B. Activités développées en 2014

Spectacles professionnels (les spectacles programmés durant l'année 2014 comprenant également les spectacles intégrés dans les temps forts et festivals directement organisés par la structure)

1. Nombre de spectacles différents programmés :
2. Nombre de représentations présentées :
3. Nombre de créations accueillies y compris les pré-achats :
4. Détail des spectacles par typologies de public

	Tout public	Jeune public
Nombre de spectacles		
Nombre de représentations		
Nb de spectateurs accueillis		

5. Détail des spectacles par domaine artistique du spectacle vivant

	Théâtre	Théâtre d'objet/ Marionnet.	Musiques		Arts du Cirque et arts de la rue	Danse	Arts numériques	Arts du récit	Autre
			Dites savantes ⁹	Dites actuelles ¹⁰					
Nombre de spectacles									
Nombre de représentations									
Nb de spectateurs accueillis									

Précisez les autres domaines artistiques :

.....
.....

6. Quelle est approximativement l'origine géographique des ensembles et artistes que vous programmez (%)

Origine des compagnies	%
Régionale	
Nationale	
Européenne	
Reste du monde	
Total	100 %

⁹ Musiques savantes : musiques écrites occidentales (intégrant les musiques dites classiques et contemporaines)

¹⁰ Musiques actuelles : Le Ministère inclut sous cette terminologie 4 types principaux de musique : la chanson, le jazz, les musiques amplifiées et la musique traditionnelle

Spectacles amateurs

7. Détail des spectacles amateurs accueillis (locations de salles ou mise à disposition du théâtre en ordre de marche)

	Spectacles amateurs accueillis	Spectacles amateurs liés à l'action culturelle de votre structure
Nombre de spectacles		
Nombre de représentations		
Nb estimé de spectateurs accueillis		

Les résidences artistiques

8. Détail de l'activité de résidences

	Les résidences
Budget alloué en numéraire annuel	
Nombre de compagnies en résidences : – Courte durée (- d'un an) – Longue durée (Plus d'un an)	
Nb d'artistes concernés	

Les productions ou coproductions

9. Nombre de projets financés en 2014 : €
10. Apport en numéraire aux productions/coproductions :€

L'action culturelle et activités périphériques

11. Votre structure conduit-elle des actions de médiation/ sensibilisation ?

Oui Non

Si oui, précisez :

Le nombre total de personnes touchées par les actions :

Le volume d'heures d'action culturelle effectué au titre de l'année 2014 :

12. Votre structure met-elle en œuvre des activités de pratiques artistiques :

Ateliers de théâtre : Oui Non
 Ateliers de danse : Oui Non
 Ateliers de cirque : Oui Non

Autre :

.....

Nombre d'heures totales : Fréquentation totale :

13. Avez-vous accueilli une ou des expositions dans vos locaux en 2014 ?

- Oui Non

Si oui, combien :

Festival ou temps fort

14. Votre structure programme-t-elle un ou plusieurs temps fort(s) ou un festival(s) (organisation portée par votre scène permanente) ?

- Oui Non

Si oui, le rythme est :

- Annuel Biennal

Si oui, précisez :

Discipline dominante du temps fort/festival 1 :

Discipline dominante du temps fort/festival 2 :

Discipline dominante temps fort/festival 3 :

Commentaires :

.....
.....
.....

15. Principaux indicateurs de l'activité du festival ou temps fort porté par votre structure¹¹ :

Festival(s) initié(s) par votre structure	Indicateurs
Budget global de(s) la manifestation(s)	
Budget artistique	
Nombre de spectacles	
Nombre de représentations	
Nombre total de spectateurs accueillis	
Dont exonérés	

¹¹ Dans l'hypothèse de l'organisation d'une biennale dont la dernière édition se serait tenue en 2013, on remplira le tableau en précisant l'année de référence

16. Votre scène permanente a-t-elle accueilli un festival ou plusieurs festivals dont vous n'êtes pas l'organisateur/programmateur ?

Oui Non

Si oui :

Festivals accueillis	Indicateurs
Nombre de festivals différents accueillis	
Nombre de spectacles accueillis	
Nombre de représentations accueillies	
Nombre total de spectateurs accueillis par votre structure dans le cadre des activités du ou des festivals extérieurs	
Dont exonérés	

La coopération avec d'autres acteurs du spectacle

17. Indiquez à quels réseaux votre scène permanente appartient :

Nature de réseau	Si oui : indiquez son nom
Réseau de scènes régionales ou interrégionales de scènes	
Réseau départemental	
Réseau généraliste national (ex : le chaînon manquant, etc.)	
Réseau thématique	
Réseau international	
Réseau en cours de constitution	
...	

C. Informations relatives à l'emploi

1. Masse salariale totale en 2014 : € (coût total des salaires)
 - a. Dont permanents :€
 - b. Dont CDD :€

Emplois permanents

2. Nombre d'emplois permanents en 2014 : dont mise à disposition :
3. Équivalent en plein temps (ETP) : dont mise à disposition :

4. Répartition des emplois permanents :

Emploi	Nombre	Dont hommes	Dont femmes
Administration/production ¹²			
Technique			
Communication/ relations publiques ¹³			
Entretien/maintenance			
Gardiennage			

5. Nombre de cadres (au sens de la CCNEAC ou la fonction publique) :

Emplois intermittents

6. Nombre d'engagements intermittents :

7. Répartition des engagements intermittents :

Emploi	Nombre de personnes	Masse salariale ¹⁴
Artistique		
Technique		

Emplois artistiques indirects sur les représentations

8. Nombre de contrats signés :

9. Nombre d'artistes interprètes présents sur le plateau :

Rémunération des auteurs en 2014 :

10. Montant des droits Sacem acquittés :

11. Montant des droits Sacd acquittés :

12. Autres droits (droits voisins, droits d'auteurs internationaux...) :

¹² Intégrant le poste de direction

¹³ Intégrant les postes liés à l'accueil/billetterie

¹⁴ Masse salariale : coût total des salaires

D. Informations financières 2014

1. Votre structure est-elle fiscalisée ? :

- Oui Non

2. Si oui, l'assujettissement à la TVA est :

- Total
 Partiel au ratio de :%

3. Payez vous la Taxe sur les salaires ?

- Oui Non

4. Si non, est-ce dû au montant de l'abattement (20 000 € en 2014) ?

- Oui Non

Postes des dépenses

5. Quel est le montant de votre budget global (poste des dépenses) ? :€

6. Des postes budgétaires sont-ils pris en charge directement par un ou des tiers ?

- Oui Non

7. Si oui, précisez la nature des dépenses et leur montant estimatif

Nature de la dépense	Montant estimatif de la prise en charge

8. Montant du budget artistique¹⁵ :

9. Montant des frais de mission/réception des équipes artistiques accueillies :€

- Dont montant total des charges d'hébergement dépensées localement :€

- Dont montant total des charges de restauration dépensées localement :€

10. Votre budget de communication :€

11. Montant des sommes versées au CNV :€

12. Montant versé au titre de l'ASTP (soutien au théâtre privé) :€

¹⁵ Le budget artistique est entendu comme la somme des contrats du spectacle (cession, coréalisation, production, coproduction), les contrats d'engagements des artistes en CDDU (toutes charges sociales comprises), des droits d'auteurs et des droits voisins. Précisez si le budget est HT ou TTC

Postes des recettes

13. Quel est le prix moyen du billet en 2014¹⁶ ?

- a. Tout public€
- b. Jeune public€

14. Les abonnements :

- Nombre d’abonnements vendus : €
- Prix moyen de l’abonnement:€

15. État des recettes propres :

Chiffres d'affaires	Recettes	Merci d'indiquer les tendances depuis 2012 ¹⁷
Total Billetterie	
dont		
Spectacle	
Cinéma	
Autres recettes	
Dont		
Location des salles, prestations	
Mécénat, parrainage, publicité	
Publicité	
Soutien des sociétés civiles (Sacem, SACD, Adami, CNV, Spedidam, FCM,...)		

16. Subventions de fonctionnement :

Subventions	Recettes	Merci d'indiquer les tendances depuis 2012
Commune	
Intercommunalité		
Département	
Région		
État		
Drac	
CNC	
Dispositifs aides à l'emploi	
Europe		
Autres aides publiques (précisez) :		
-		
-		
-		
-		

¹⁶ Prix moyen du billet : total de la recette billetterie divisé par la fréquentation totale des spectacles que vous avez programmés

¹⁷ Précisez si les budgets sont en hausse ↗, stable → ou en baisse ↘ entre les années 2012 et 2014

E. Les évolutions à l'œuvre et les enjeux

1. Merci de classer les enjeux (défis) suivants auxquels vous êtes confrontés ou pensez être rapidement confrontés de 1 (le plus important) à 7 (le moins important)¹⁸ :

- N° Augmentation des coûts artistiques
- N° Baisse des subventions
- N° Réduction effective dès 2014 du personnel permanent
- N° Ingérence du politique sur la programmation
- N° Alternance politique avec de nouvelles orientations de politiques culturelles
- N° Vieillesse du public
- N° Concurrence inter-équipements du spectacle vivant

2. Compte tenu de la pression sur les budgets publics, comment envisagez vous d'arbitrer si votre scène permanente voit ses moyens réduits (classez de 1 –le plus important- à 7 l'ordre des priorités mises en œuvre)¹⁹

- N° Réduction du plan de communication
- N° Réduction de la taille des spectacles accueillis
- N° Réduction du nombre de spectacles
- N° Réduction du budget de production, co-production
- N° Réduction du personnel permanent
- N° Mutualisation avec d'autres structures
- N° Développement des fonds privés

3. Comment jugez vous votre état d'esprit vis à vis des années à venir ? (cochez l'affirmation dont vous vous sentez la plus proche : 1 seule réponse)

Certes, le paysage culturel et artistique évolue, néanmoins, je pense que l'intelligence collective permettra de préserver les conditions nécessaires à la mise en œuvre des projets artistiques et culturels que nous portons et défendons. Je suis confiant(e) en l'avenir.

J'observe avec attention la reconfiguration du paysage territorial et les évolutions à l'œuvre en matière de politique artistique et culturelle : une réinvention de nos méthodes de travail s'impose : je suis stimulé.

Je redoute l'avenir sans pour autant parvenir à imaginer ce que seront nos conditions de travail d'ici quelques années. ? Je navigue à vue et ne sais ce que sera demain.

Je suis inquiet(e) par les bouleversements annoncés tant sur le plan du régime de l'intermittence que sur la question de la compétence culturelle. Avec l'arrivée de nouveaux élus à la tête des exécutifs locaux, je redoute de ne plus être en phase avec ce métier.

Merci pour votre participation à cette enquête !

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et remarques sur la page jointe et merci aux structures qui gèrent un cinéma de remplir la fiche annexe.

¹⁸ Merci d'attribuer un rang à l'ensemble des paramètres selon la hiérarchie que vous établissez pour ces critères.

¹⁹ Idem

ANNEXE FICHE CINÉMA

CETTE FICHE EST À REMPLIR PAR LES STRUCTURES QUI ONT UNE ACTIVITÉ CINÉMATOGRAPHIQUE

1. Votre organisation diffuse-t-elle des œuvres cinématographiques (diffusion régulière) :

Oui Non

Si oui :

2. Nombre de séances annuelles :

3. Nombre de films projetés :

4. Nombre d'entrées :

Dans le cadre de cette activité :

5. Bénéficiez vous du classement Art et Essai :

Oui Non

6. Mettez vous en œuvre les dispositifs d'éducation à l'image ?

Oui Non

Si oui :

École et cinéma : Oui Non

Collège au cinéma : Oui Non

Lycéens et apprentis au cinéma : Oui Non

Passeurs d'images : Oui Non



Syndicat National des
Scènes Publiques

SNSP, Syndicat National des Scènes Publiques

Hôtel de Massa – 38 rue du Faubourg St Jacques
75014 Paris

contact@snsf.fr

www.snsf.fr

**bénédicte
dumeige/
conseil**
EN » stratégie «
artistique
et culturelle

Bénédicte Dumeige

15 rue Jules Ferry

93170 Bagnole

T +33 (0)1 48 70 78 53

contact@dumeige-conseil.com

www.dumeige-conseil.com